VOLUME II. WINNIPEG, MARDI, 23 JUIN 1914 NUMERO 6

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

DIEU ET MON DROIT

LA SITUATION POLITIQUE

Mardi dernier, nous insistions sur l'obligation incombant à tout électeur catholique et français de voter le 10 juillet prochain. Nous constations aussi que la situation pouvait à plusieurs sembler quelque peu embrouillée et les pousser à l'abstention ou à donner un mauvais vote. Mais, une situation politique fut-elle dix fois plus embrouillée qu'est la nôtre, il est toujours possible d'y faire une lumière suffisante à indiquer aux électeurs sincères la voie à suivre. Et avec les jalons que nous planterons sur les "grands chemins" de notre politique manitobaine, on ne saurait se tromper et voter à faux et contre les intérêts catholiques et français.

* * *

Deux partis sollicitent nos votes, l'un sous la gouverne de Sir Rodmond Roblin, l'autre, sous celle de M. Norris.

Le programme du premier est fait de ses actes depuis une quinzaine d'années qu'il détient le pouvoir. Et pour les catholiques—surtout de langue française—l'essentiel de sa conduite fait corps avec sa large application du règlement Laurier-Greenway. Nous n'avons pas besoin d'insister longuement sur ce point. La situation n'a pas changé dans les villes. Jusqu'ici les amendements Coldwell n'ont pas réussi à libérer les catholiques de Winnipeg, Brandon et Portage la Prairie du fardeau de la double taxe. Au témoignage du premier ministre, à Dominion City, vendredi dernier, ils ne modifient nullement notre loi des écoles publiques et n'ont pour but que de "permettre aux commissaires des écoles publiques de Winnipeg d'accepter les écoles des catholiques et de les "conduire" sous l'empire de la Loi des Ecoles Publiques". A la dernière session, M. Norris et les siens en ont demandé le rappel alléguant qu'ils violaient la loi scolaire actuelle et conduiraient au rétablissement des écoles séparées. Le gouvernement a rejeté cette demande.

Voilà pour les villes. Maintenant, les campagnes et Saint-Boniface.

Là, il n'est pas de double taxe. C'est l'école bilingue avec des bureaux de commissaires d'écoles en majorité catholique. Et comme en matière d'éducation, nous dépendons, en cette province, assez étroitement du gouvernement, la situation scolaire en campagne constitue un excellent critère.

Ce que nous voulons, ce vers quoi tendent tous nos efforts, ce que nous nous efforcerons de conquérir par nos votes c'est la réparation intégrale de l'injustice commise par le parti libéral en 1890 en abolissant les écoles séparées et françaises. Elle ne peut, dans les circonstances où nous vivons, être le fruit d'un seul effort et se réaliser, en une fois, dans son entier et partout. C'est parcelle à parcelle que nous l'obtenons, complètant d'année en année la reconquête de nos droits.

Dans quelle mesure, le gouvernement actuel nous a-t-il permis ce travail de restauration scolaire catholique et française Quelle sera son attitude dans l'avenir? Quelle serait celle des libéraux s'ils revenaient au pouvoir? Nous permettraient-ils de continuer cette restauration et de la complèter où jetteraient-ils à bas l'oeuvre pacificatrice de leurs prédécesseurs? Autant de questions que devra se poser tout électeur avant de jeter son bulletin de vote dans l'urne électorale. La réponse nous paraît assez claire et impérieuse.

Notre situation scolaire dans les campagnes s'est sensiblement améliorée depuis l'arrivée au pouvoir de Sir Roblin. Au double point de vue religieux et français, nous avons notablement progressé. Cela est indéniable et s'impose. Et nul, croyons-nous, ne le conteste et n'en doute. C'est un premier fait qu'on ne doit pas oublier. Un second, non moins probant quoiqu'il tienne à l'avenir, c'est que ce progrès se maintiendra et ne pourra que s'accroître. Donc avec le maintien au pouvoir du gouvernement actuel, nous ne pourrons qu'aller de l'avant. Ce qui pourrait arriver de pire, ce serait de demeurer sur nos positions actuelles.

Et si le gouvernement changeait?

D'abord, cela n'apporterait pas les écoles séparées. M. Norris s'y déclare opposé tout comme Sir Roblin. Voilà un premier point bien établi. Inutile d'appuyer puisque les deux partis sont d'accord sur cela.

La situation scolaire dans nos campagnes persisterait-elle? Avancerions-nous ou rétrograderions-nous?

"Je m'en tiendrai au règlement Laurier-Greenway", dit M. Norris. Pour le moment, ignorons que M. Norris a dit à Neepawa, le 7 juillet 1913., "Les conditions ont changé. Si l'on avait pu prévoir ce qui arriverait, les amendements de 1897 (le règlement Laurier-Greenway) n'auraient pas été acceptés."

M. Norris n'ira pas au-delà du règlement Laurier-Greenway. Nous en avons sa parole. Si donc nous avons plus que ce que décrète ce fameux règlement, c'est notre devoir de voter contre ceux qui veulent y revenir. M. Norris reviendra-t-il en deça du règlement? Ici, encore, son célèbre discours de Neepawa nous fournit la réponse: "Il est probable qu'il sera nécessaire, disait-il, d'amender et de changer la loi actuelle". Et un peu plus loin, dans ce même discours, il concluait à cette nécessité et prenait l'engagement de le faire. "Si cela, déclarait-il, exige une refonte de la loi telle qu'elle est actuellement, ce sera fait".

Et comme M. Norris a déclaré qu'il n'irait pas au-delà du règlement Laurier-Greenway, on doit nécessairement conclure que cette refonte amoindrirait les droits que cette entente nous accorde.

Si la réponse de M. Norris est brutale et peu rassurante, elleest au moins nette. Et le devoir de tout catholique et français n'est plus une énigme. Le simple instinct de conservation nous dit vers qui aller.

* * *

Mardi prochain, nous traiterons de la législation directe, de la question de tempérance et de l'instruction obligatoire.

UN APPEL AUX CANADIENS

Il y aura cent ans le 6 septembre 1914 que naquit Georges-Etienne Cartier dans la vieille paroisse de Saint-Antoine, comté de Verchères.

En 1814, notre pays, avec une population d'environ 900,000 âmes, subissait les attaques répétées de l'armée américaine et luttait sans relâche pour la conquête du gouvernemnt responsable. Notre commerce, mal organisé, en butte aux caprices de la métropole, périclitait.

Si l'on songe au chemin parcouru depuis cette époque, on voit quelle somme de progrès a été accomplie, et le nom de Cartier se rattache à toutes les oeuvres durables qui ont scellé les destinées du peuple canadien.

La carrière de cet homme illustre s'étendant de 1844 à 1872, couvre vingt-huit années fécondes en actions éclatantes sur notre scène parlementaire.

Rien de plus naturel alors que la population du Canada veuille célébrer dignement le centenaire de ce patriote. Elle a résolu de lui ériger un monument qui fera honneur à la métropole et symbolisera l'acte par excellence de sa vie: la Confédération canadienne. Une convention nationale de tous les éléments de notre population, indépendamment des races et des croyances, marquera le côté pratique de cette célébration. On ne pourrait mieux rendre la pensée de Georges-Etienne Cartier qui fut le champion des droits égaux dans notre pays.

L'empreinte qu'il donna à notre législation eut une influence directe sur les progrès énormes du Canada. Son influence fut puissante dans l'adoption d'un grand nombre de propositions légales importantes, telle que la décentralisation judiciaire, l'abolition de la tenure seigneuriale, le choix de la capitale, la construction du chemin de fer Montréal et Portland, celle du Grand-Tronc et du pont Victoria, la codification des lois criminelles, l'acte des municipalités du Bas-Canada, la loi concernant les bureaux d'enregistrement, l'organisation de notre système d'éducation, la fondation des écoles normales, la création d'une ligne océanique, l'amélioration et l'approfondissement du fleuve Saint-Laurent, le creusement des canaux, la Confédération, l'acquisition des territoires du Nord-Ouest, l'Intercolonial, l'établissement de la province du Manitoba, l'admission de la Colombie Britannique dans la Confédération, l'organisation de la milice et la construction du chemin de fer du Pacifique.

Législateur, fondateur de constitution, avocat, militaire et conquérant pacifique, il accomplit seul la tâche de plusieurs hommes et mourut à cinquante-huit ans épuisé par ses devoirs d'Etat.

Dans l'éloge funèbre de Cartier, que Mgr Racine prononça à Québec, le 9 juin 1873, il dit entre autres choses:

"Oui, Sir Georges est au premier rang de nos gloires nationales. Ses oeuvres subsisteront pour attester ses talents hors ligne, ses vues larges, sa grande habileté.

"Oui, il a aimé son pays d'un amour sincère et généreux: il lui a donné son coeur et son intelligence, son repos, sa fortune, sa santé, et quelle que soit l'opinion des partis politiques, tous ses compatriotes n'ont qu'une voix pour reconnaître qu'il a servi son pays avec dévouement et fidélité.

"La patrie reconnaisante gardera chèrement la mémoire de cet illustre homme d'Etat, et l'histoire ne tarira pas sur les avantages qu'il a procurés à son pays, les services qu'il a rendus, les grandes oeuvres accomplies pour son bonheur."

La politique qui a surmonté tant d'obstacles et a toujours atteint son but dans un milieu tel que le parlement canadien ne mérite-t-il pas la reconnaissance de la nation?

Les anciens couvraient leurs villes de monuments aux gloires nationales et quelquefois ils mettaient celles-ci au rang des dieux. Ils réchauffaient ainsi le patriotisme des masses et stimulaient l'ambition de la jeunesse. Honorer la mémoire des héros est un devoir que le peuple ne saurait négliger.

La célébration du Centenaire Cartier nous rappellera à notre devoir, fera peut-être réparer quelques oublis regrettables et ranimera le patriotisme de tous les vrais Canadiens.

Que seraient aujourd'hui les Canadiens sans la Confédération? Il n'y aurait dans l'Amérique Britannique du Nord que certains groupes se cotoyant sans se connaître et se regardant avec méfiance. Or, Sir Charles Tupper, le dernier survivant des pères de la Confédération, aime à dire que sans Cartier qui, en 1867, était le maître incontesté du Bas-Canada, l'union des provinces n'aurait pas eu lieu. Cartier en fut l'un des fervents protoganistes. Il veilla attentivement sur la rédaction de la charte candienne, en étudia pour ainsi dire chaque phrase et contribua à y placer les deux races sur un pied d'égalité. Ce fait seul suffirait à l'immortaliser et justifierait notre population entière, de Halifax à Vancouver, à se porter en foule aux fêtes de 1914.

Le comité, en s'adressant aux corps publics, aurait facilement recueilli les cent cinquante mille dollars dont il a besoin, mais il a cru mieux rencontrer les voeux de tous en demandant à la masse de fournir son obole, si minime soit-elle, afin que le monument soit érigé surtout par le public.

Cartier, homme du terroir et démocrate, était fier de son origine qu'il a proclamée aussi hautement sous les lambris royaux du château Windsor que dans les modestes habitations de nos campagnes.

Son champ d'action durant les sept dernières années de sa vie fut tout le Dominion, et sa mémoire appartient aujourd'hui à tous les Canadiens quelle que soit la province qu'ils habitent.

Une souscription au centenaire de Cartier est un acte de patriotisme.

Que le peuple canadien témoigne de sa reconnaissance envers l'un de ses grands patriotes.

Honorons la mémoire de celui qui a lutté pendant trente ans pour le bien du Canada.

Rendons hommage à la gloire de l'homme dont l'indomptable énergie a jeté les bases de notre prospérité.

Que chacun prenne à coeur le succès de cet important centenaire qui fera époque dans l'histoire du Canada.

Toutes souscriptions devront être adressées au Centenaire Cartier, Boîte Postale 188, Montréal, Qué.

Il y aura demain (samedi) 41 ans qu'eurent lieu les funérailles de Cartier.

"LE CANTIQUE DU DOUX PARLER"

M. Zidler vient de publier "Le Cantique du Doux Parler", un beau volume de poèmes à la gloire du français et du Canada français. Voici en quels termes élogieux M. Thomas Chapais présente l'oeuvre de M. Zidler aux Canadiens.

Nous avons donc ici deux poètes en un seul, ou mieux un poète à deux muses, la muse française et la muse canadienne, dont les souffles s'unissent, dont les inspirations es confondent et font de ce livre l'hymne du verbe de la vieille et douce France, répercuté au delà des mers par tous les échos de la France Nouvelle.

Henri de Bornier, dans une oeuvre dramatique où les superbes alexandrins abondent, a écrit celui-ci, qui nous semble le plus beau de tous:

Tout homme a deux pays, le
sien, et puis la France.

Ce vers admirable n'a nulle part été plus applaudi que dans le Canada français. C'est pour nous surtout qu'il est vrai et d'une réalité vivante. Et lorsqu'on nous le redit, nous sentons quelque chose s'émouvoir en nous. Ah! oui, nous avons deux pays: le nôtre, notre Canada au passé plein de gloire et à l'avenir de promesses; et puis la France, l'ancienne mère-patrie, séparée de nous par la nouvelle allégéance à laquelle nous sommes fidèles, et demeurée pourtant la patrie de nos intelligences et de nos coeurs. Mais pourquoi, en parlant de M. Zidler, ce vers si heureusement frappé nous est-il revenu à la mémoire? C'est que notre cher poète a voulu le refaire à sa façon et prouver qu'un Français peut avoir aussi deux pays, le sien et puis le Canada.

Le sien! cette France glorieuse et douce, secourable aux faibles et redoutable aux forts, missionnaire de la vérité et bouclier du droit; cette héroïque et rayonnante porteuse de flambeau, avec quelle admiration passionnée il suit les traces de son lumineux passage à travers les siècles, et avec quelle exultation filiale il prête l'oreille aux échos immortels dont son Verbe a rempli le monde! Tout le génie de la France revit en ce livre, que l'on ne peut feuilleter sans qu'il s'en échappe à chaque page des rayons de gloire française.

Et le Canada! Comment M. Zidler a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à sa pensée, à ses douleurs, à ses allégresses, et le suivre, sans s'égarer, dans la complexité de ses vicissitudes nationales? On l'a dit, l'auteur de ces poèmes s'est fait une âme canadienne. Il s'est penché sur nos annales, il a compulsé nos chroniques; il a fait plus que les lire, il les a comprises, il en a absorbé la substance et l'esprit. Et enfin, ému jusqu'au fond de son coeur de poète et de patriote par la trilogie sublime de notre naissance, de notre croissance et de notre survivance, il nous a aimés.

Ce livre est un livre d'amour. Amour de la vieille France et du verbe prestigieux dont les nations ont reconnu la primauté glorieuse. Amour de la France Nouvelle, qui est une prolongation et une expansion de l'ancienne, et qui conserve à son doux parler une si large sphère d'influence et d'action sur la terre d'Amérique.

Devons-nous ajouter que, dans ce recueil, l'exécution est à la hauteur de l'inspiration? Partout le vers robuste et agile, majestueux ou rapide, allègre ou grave, traduit avec précision toutes les nuances de la pensée. L'oeuvre patriotique est doublée d'une oeuvre d'art.

C'est donc pour nous une joie et un honneur que de souhaiter, le premier, la bienvenue à ce livre en même temps français et canadien. Nous sommes assuré que dans les deux patries, dont il redit les gloires, il rencontrera l'accueil enthousiaste que mérite une haute conception, exprimée dans une langue harmonieuse et éloquente.

Thomas Chapais.

Québec, 9 janvier 1914.

NEGRES DERACINES

(De l'*Univers*, Paris)

Le public est un peu blasé sur les nouvelles étranges qui arrivent, de temps à autre, d'Amérique. En voici une cependant qui mérite de retenir l'attention. Quelques nègres "conscients" ont formé le vaste projet de créer un mouvement de réémigration, vers l'Afrique, de la totalité ou tout au moins d'une grande partie des hommes de couleur qui habitent les Etats-Unis—et ils y sont de 9 à 10 millions.

L'histoire enregistre de nombreux mouvements de ce genre. Ce sont des masses humaines qui, poussées par le besoin, par le malheur ou par le désir d'une vie meilleure, s'en vont à la conquête d'une force nouvelle ou retournent vers une patrie perdue; l'exode des juifs, les invasions des Barbares et, tout récemment, les émigrations de Grecs et de Turcs en sont les principaux exemples. Les nègres des Etats-Unis sont des déracinés qui ont la nostalgie du pays de leurs ancêtres; comme les Sionnistes ils veulent refaire une patrie; ils ont choisi, en Afrique Occidentale, la région de la Côte d'Or pour y constituer une république ou un royaume noir.

Les masses qui se déplaçaient dans l'antiquité et au moyen âge allaient souvent un peu au hasard, se confiant à la force de leurs armes ou en la protection divine. Les Grecs et les Turcs qui, l'an dernier, fuyaient la domination bulgare n'avaient d'autre but que de parvenir en un pays de frères, avec l'espoir d'y trouver la tranquillité et du pain. Les promoteurs du "Sionnisme" noir sont des gens modernes, pratiques, méthodiques: ils ne fient rien au hasard ni aux fétiches. Leur chef, un nommé Sam, a tout simplement fondé une compagnie de colonisation africaine, et il a, paraît-il, vendu un grand nombre d'actions. Rien que pour cette idée, il mériterait de rester Yankee.

Les citoyens blancs des Etats-Unis seraient fort capables de souscrire la totalité des actions, s'ils étaient sûrs de se débarrasser ainsi de tous leurs nègres. Mais si les Juifs qui veulent rétablir le royaume de Jérusalem risquent de se heurter à un veto absolu des Turcs, bien que ceux-ci soient de bien faibles seigneurs, les déracinés noirs, à plus forte raison, pourraient bien se trouver dans l'impossibilité de s'enraciner dans le pays qu'ils ont choisi. Ont-ils oublié que la Côte d'Or est une colonie britannique? Dès que les Anglais ont connu ce projet, ils en ont été fort émus. Ils ne paraissent pas disposés à accepter le cadeau que les Etats-Unis leur feraient si volontiers. Il faudra donc chercher une autre terre promise. Mais où? Tout est pris.

D'ailleurs, la Côte d'Or ne peut être le lieu d'origine que d'un nombre infime de nègres américains. Les ancêtres venaient de tous les points du vaste continent. Avant le seizième siècle, il n'y avait pas un seul nègre en Amérique. En 1517, Charles-Quint donna à un noble Flamand le monopole de l'introduction des esclaves noirs dans les Antilles; le nombre était fixé à 4,000 par an. Le gentilhomme vendit son privilège pour 25,000 ducats à des négriers génois, qui achetèrent des esclaves aux Portugais; ceux-ci se les procuraient un peu partout. Ce n'est qu'un siècle plus tard, en 1620, que l'esclavage fut introduit dans l'Amérique du Nord.

Au milieu du dix-neuvième siècle, la cause anti-esclavagiste fait de fervents adeptes dans les régions septentrionales et centrales des Etats-Unis. Les hommes d'Etat, les journalistes, les pasteurs, les femmes réclament à grands cris l'abolition de l'esclavage. Les Etats du Sud, où les nègres sont les plus nombreux et constituent toute la main-d'oeuvre agricole, s'y opposent; les riches planteurs se plaignent et affirment que cette abolition amènera la ruine complète du pays. Le différend s'envenime, chacun s'entêtant, les uns au nom du progrès, de l'humanité et de la dignité humaine; les autres au nom de leur intérêt. Bref, une guerre entre le Nord et le Sud. Le Nord est vainqueur, et l'esclavage est aboli.

En 1866 et 1867, le Congrès nord-américain vote une série de lois qui règlent la condition des nègres dans tous les Etats de l'Union. Ces lois en font les égaux des blancs. Elles donnent le titre de citoyen à toutes les personnes nées aux Etats-Unis ou naturalisées; les noirs sont, comme les blancs, électeurs et éligibles.

Que leur manque-t-il donc? Que réclament-ils de plus, ces libres citoyens d'une libre, grande et prospère république? Il leur manque que ce qui est écrit dans la loi devienne une réalité et que de la théorie on passe à la pratique.

La loi n'empêche pas les nègres de devenir députés, ministres, présidents de la République même. Mais: en réalité, ils ne peuvent pas exercer leur droit de vote. On les a proclamés les égaux des blancs, mais ils sont obligés d'avoir des restaurants, des cafés, des compartiments de chemin de fer spéciaux. Un nègre qui aurait l'audace d'entrer dans le plus humble des bars d'ouvriers serait assommé par les consommateurs. Un noir riche et instruit—il y en a—est un objet de dégoût pour un mendiant au visage clair. Les nègres ont les mêmes droits que les blancs devant les tribunaux, puisque la loi ne fait aucune distinction entre les deux races. Mais combien de fois ne lisons-nous pas, dans les jouranux, d'atroces récits de lynchages de nègres, qui ne sont même pas condamnés, mais seulement accusés ou soupçonnés, et qui sont massacrés, lapidés ou brûlés vifs par la foule?

C'est que les lois sont impuissantes, inexistantes, lorsqu'elles sont en trop grande opposition avec les moeurs d'un pays. Si des idéologues yankees avaient inscrit dans la Constitution que les nègres de leurs forêts sont les égaux des hommes, rien n'aurait été modifié dans les relations entre les citoyens-hommes et les citoyens-singes.

Or, les Yankees blancs considèrent les Yankees noirs comme des singes malfaisants. Ceux-ci trouvent que leurs concitoyens exagèrent; ils voudraient s'évader. Le malheur est que, malgré la mirifique idée de l'oncle Sam, ils ne trouveront pas un Etat qui consente à leur céler un vaste territoire. Il y a bien une république noire dans l'Afrique Occidentale, celle de Libéria. Mis l'exemple et le précédent sont des plus lamentables.

Saint-Roman.

Les esprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe leur portée.

* * *

Quand notre mérite baisse notre goût baisse aussi.

DE LA LUMIERE

M. Norris, chef de l'oposition, vient de donner sa version d'un incident de la session de 1913 touchant la question des écoles séparées. C'est un interview qu'il aurait eu avec le premier ministre, Sir Roblin. Nous empruntons la version de M. Norris au *Free Press* de jeudi dernier. Elle est très intéressante et instructive, comme en pourront juger nos lecteurs. Elle se passe même de commentaires.

A Dauphin, mercredi dernier, selon le rapport paru dans le *Free Press* du lendemain.

"Au cours de la session de 1913, dit M. Norris, au moment où la chambre se préparait à siéger une après-midi, M. Roblin vint à moi et m'invita à son bureau. Nous nous y rendîmes et, après quelques taquineries sur la politique en général, M. Roblin me dit: "De quoi sommes-nous venus parler ici?" Je répondis: "Je ne sais pas; je suis ici à votre invitation." Il me demanda si j'avais eu une interview avec Mgr Langevin, la veille au soir. Je répondis: "Oui." M. Roblin me dit: "J'en ai eu une la soirée d'avant." Il me tendit alors à lire une lettre qui était un rapport substantiellement exact de l'interview que j'avais eu avec Sa Grandeur la nuit précédente et signée par Sa Grandeur. Sir Rodmond me dit alors: "Que répondrons-nous à ces gens?" Je dis: "Je ne le sais: à vous de décider". Je dis: "J'ai toujours été en faveur des écoles nationales et le serai toujours". En réponse, Sir Rodmond me dit: "Oui, vous vous en êtes toujours tenu à cette politique". Mais il dit qu'il était opposé à cette politique, qu'il l'avait toujours été et voulait maintenant faire voter une loi qui rendrait à la minorité ses droits mais qu'il n'y pouvait parvenir sans mon appui et celui de l'opposition. Je dis: "Je ne vous aiderai pas".

COOPERATIVES AU CANADA

La "Canadian Co-operator", du mois d'avril dernier, contient une intéressante étude sur les coopératives canadiennes et leurs progrès en 1912. A ces statistiques, cette revue ajoute une courte analyse de la marche progressive du mouvement coopératif au Canada au cours des années 1909-10-11-12.

Ainsi le chiffre des affaires qui n'est que de $347,064.34, en 1909, s'élève à $569,311.16, en 1910, à $789,291.18, en 1911, et à $1,194,064.89, en 1912.

Ces coopératives ont toutes payé des dividendes à leurs actionnaires. Si l'on tient compte des profits nets transportés à la réserve ou aux autres fonds créés et des déboursés pour fins sociales, la progression continuelle et régulière du chiffre des dividendes payés chaque année plaide on ne saurait plus éloquemment la valeur de ces coopératives. Le $22,828.18, en 1909, le dividende payé passe à $28,235.08, en 1910, à $47,338.08, en 1911; il atteint, en 1912, l'imposant chiffre de $67,256.18.

Le capital-actions augmente, chaque année, d'une manière substantielle. De $27,836.32, en 1909, il est de $134,872.03, en 1912. Même marche ascendante pour le nombre des membres: 1,595, en 1909, 2,605, en 1910, 3,788, en 1911, 5,000 en 1912.

Comme le fait remarquer le "Canadian Co-operator", l'Union Coopérative a fait de rapides progrès depuis sa fondation. Ce mouvement est peu considérable jusqu'ici, à la vérité, mais suffisant cependant à prouver la valeur de ce système. Il repose sur une base permanente et progressive. Les chefs du mouvement comptent que la création de nouvelles coopératives dans les différentes provinces permettra bientôt l'organisation de coopératives provinciales de gros. De ces coopératives provinciales, ils espèrent en arriver à une coopérative nationale de production qui répondrait aux besoins des consommateurs syndiqués du Canada.

LES TROUBLES OUVRIERS EN ITALIE

Les troupes tirent sur les émeutiers à Naples, Bari et Florence.

Rome, 16.—Bien que l'orde ait été donné de cesser la grève générale qui règne en Italie, des rencontres sérieuses ont eu lieu entre les grévistes, la police et les troupes dans différentes villes.

A Bari, onze grévistes ont été blessés ce matin au cours d'une émeute, alors qu'à Naples un gréviste a été tué, trois mortellement blessés et dix-sept blessés plus ou moins gravement, pendant que la foule qui attaquait les casernes était repoussée par les coups de feu bien nourris de la troupe.

A Florence et à Rome spécialement, une réaction subite s'est produite contre les ouvriers dont les menées ont été désapprouvées par les habitants qui se sont livrés à des démonstrations en faveur des autorités. Une foule nombreuse a parcouru les rues avec des drapeaux et s'est jointe à la police et aux troupes pour réprimer le désordre.

Une séance orageuse a eu lieu à la chambre des députés et s'est terminée par un discours de M. Salandra, premier ministre, qui a déclaré que le désir du gouvernement était de garantir toutes les libertés du peuple, mais que les autorités étaient résolues à faire respecter l'ordre public.

Une motion présentée par les socialistes de l'extrême gauche et blâmant le gouvernement pour les troubles qui avaient lieu et la mort de tant d'individus, a été rejetée par 254 voix contre 112.

* * *

Foligno, 16.—Une rencontre terrible a eu lieu au moment où les grévistes ont pénétré de force dans la gre du chemin de fer et ont brûlé plusieurs wagons, après avoir saccagé le bureau du télégraphe.

Les agitateurs ont été dispersés par un régiment d'artillerie.

* * *

Bologne, 16.—L'agitation a continué à régner parmi les grévistes et les plus excités d'entre eux ont fait tous leurs efforts pour amener les membres des unions des paysans à envahir la ville.

Des désordres se sont produits également dans la même province, à Ravenne et à Forli.

* * *

Naples, 16.—Les autorités de Naples et de Bari ont pris les mesures les plus strictes pour réprimer les désordres, car l'on redoute que les grévistes ne se livrent à de nouvelles manifestations à l'occasion des funérailles des victimes qui ont péri dans les rencontres qui ont eu lieu hier et aujourd'hui entre la troupe et les grévistes.

* * *

Milan, 16.—Un groupe d'employés du syndicat des chemins de fer qui avient décidé de proclamer la grève générale, n'ont pas encore réussi à obtenir le consentement de leurs camarades. Les grévistes ont lancé des pierres dans les fenêtres de l'express du Gothard et plusieurs voyageurs se sont vus dans la nécessité de descendre à Côme pour faire panser leurs blessures.

* * *

Naples, 16.—Un acte de vandalisme a été commis par la foule en délire. Les émeutiers ont coupé les arbres de la rue principale et en ont fait une barricade. Puis ils les ont arrosés de pétrole et de benzine et y ont mis le feu.

Les grévistes ont brisé les globes électriques et de nombreux becs de gaz et ont arrêté les trains qui se rendaient dans les environs.



Le ravitaillement des troupes est de première importance en temps de guerre. C'est à ce travail que cette photographie nous représente les troupes américainse. Dans le haut, nous voyons des wagons de chemin de fer chargés de provisions de tous genres. Dans le bas, des mulets transportent d'énormes charges de fourrage jetées en travers de leur croupe.

VIOLENTS ORAGES EN ALLEMAGNE

Plusieurs personnes tuées par la grêle.

Berlin, 19.—De terribles ouragan se sont déchaînés hier dans plusieurs parties de l'Allemagne et ont ravagé particulièrement le Wurtemberg et le grand-duché de Hesse. De nombreux villages ont été inondés, la plus grande partie des récoltes est perdue. Des grêlons de grosseur démesurée ont occasionné la mort de plusieurs persones.

Le tonnerre est tombé sur un grand nombre d'édifices qui ont été la proie des flammes.

Pendant la journée d'hier les pompiers de Stuttgart ont eu à répondre à 800 appels.

LES VICTIMES DE L'ORAGE A PARIS

Les pompiers retrouvent dix tinuent leurs recherches. nouveaux cadavres et con-

Paris, 18.—Dans les quartiers où se sont produits des affaissements de terrain, l'aspect est lamentable: ces quartiers, généralement si animés, sont absolument déserts, la police ayant établi des barrages importants et ayant fait évacuer les maisons avoisinantes, par crainte de nouveaux éboulements.

Le corps du chauffeur et de la cliente du taxi englouti place Saint-Augustin ont été retirés horriblement mutilés: des témoins racontent qu'au moment où le taxi disparut dans l'excavation, un énorme bloc de pierre tomba par-dessus, le réduisant en miettes: ce n'est qu'au bout de plusieurs heures de travail et d'efforts surhumains que les pompiers réussirent à sortir les cadavres du chauffeur et de sa cliente, Mme Lavolti.

C'est miracle que l'affaissement du boulevard Haussmann, au coin de la rue Tronchet, n'ait pas fait plus de victimes. Cet endroit est un des plus passagers de Paris et où la circulation des voitures, autobus et tramways est considérable. Si l'accident s'était produit quelques heures plus tôt, le nombre des victimes eut été beaucoup plus important, des milliers de personnes passant par cet endroit pour se rendre à la gare Saint-Lazare, aux Batignolles ou à Montmartre.

Plusieurs égouts ont crevé, causant beaucoup de dégâts, notamment rue de Rivoli et rue Boissy d'Anglas, transformant la place de la Concorde en un immense lac de boue.

La foudre a mis le feu au clocher de l'église roumaine, rue Jean-de-Beauvais, et est tombée également sur un immeuble de la rue de Valenciennes.

La caissière d'un café situé au rez-de-chaussée de cet immeuble a reçu une commotion si violente qu'on dut le transporter à Lariboisière, où son état fût jugé des plus graves.

Des explosions et des incendies étant à craindre, la police a, comme mesures de précautions, fait couper le gaz, l'eau et l'électricité dans les quartiers sinistrés, aussi pouvait-on voir de luxueux aprtements et restaurants éclairés hier soir à la lueur de simples bougies.

Le nombre des victimes n'est pas encore officiellement connu, les recherches et travaux de sauvetage étant des plus difficiles, le sol menaçant à chaque instant de s'affaisser de nouveau sous les sauveteurs. Les actes de dévouement des pompiers et de la troupe sont innombrables; sans souci du danger, ils risquent leur vie pour essayer de retrouver les corps des victimes de cette terrible catastrophe. Toute la nuit et toute la journée d'aujourd'hui, malgré la pluie qui n'a cessé de tomber et qui rendait encore leur tâche plus dangereuse, les pompiers n'ont pas un instant interrompu leurs travaux de sauvetage. Ce soir, dix cadavres ont été mis à jour; ils sont tellement défigurés que l'identification en est rendue très difficile: ils ont été transportés à la morgue.

Malgré les précautions prises, de nouveaux accidents se sont produits aujourd'hui dans différents quartiers, et plusieurs maisons se sont effondrées.

A Montmartre, le terrain s'est affaissé sur une longueur de plusieurs mètres, rue Pierre-Ginier; heureusement, cette rue, qui aboutit à l'intersection de l'avenue de Clichy et de l'avenue de Saint-Ouen, est peu passagère et il n'y eut aucun accident de personnes, mais, par mesure de précaution, on fit évacuer les immeubles environnants.

Rue d'Aguesseau, le sous-sol d'une maison s'est effondré; deux personnes ont été blessées.

Des excavations se sont également produites place d'Iéna et porte Clignancourt.

Des excavations se sont également produites place d'Iéna et porte Clignancourt.

Il a été décidé, ce matin, au conseil de cabinet, d'adopter des mesures pour éviter le retour de semblables catastrophes. La pluie tombait hier soir en telle abondance que les égoûts étaient insuffisants pour absorber cette énorme quantité d'eau qui se déversait et du Métropolitain, provoquant dans les chantiers du Nord-Sud ainsi des glissements de terrains.

D'après les derniers chiffres donnés par la préfecture de police, les pompiers auraient retiré dix cadavres et vingt sept personnes seraient blessées.

On signale encore beaucoup de disparus et il faudra plusieurs jours avnt de connaitre le nombre exact des victimes.

Les environs ont également beaucoup soufferts.

A Choissy-le-Roi, deux personnes ont été tuées par la foudre et plusieurs blessées dans un éboulement.

De tous les coins de la France on signale des dégâts importants causés par de violents orages; les récoltes sont, en certains endroits, entièrement dévastées.

LES HORREURS DE SING SING

Un curieux compte rendu de l'éxécution des meurtriers de Rosenthal dans un journal de Vienne.

New-York, 17.—Dernièrement, un de nos confrères canadiens racontait ce qui suit:

Un journal de Chicago publiait un de ces jours derniers, une interview sensationelle de son correspondant avec un survivant américain du naufrage de "l'Empress-of Ireland". Les parents du naufragé, débordant de joie, se précipitèrent à Québec pour embrasser l'être cher qui avait échappé à la terrible catastrophe. Mais, hélas! en arrivant dans la vieille cité française, ils apprirent que le parent aimé se trouvait parmi les cadavres. Le journaliste débrouillard avit interviewé un mort.

Pour n'avoir pas été inventé de toutes pièces, le compte-rendu de l'exécution des quatre meurtriers de Rosenthal, à Sing Sing, le 12 avril dernier, publié dans un journal de Vienne, n'en est pas moins des plus typiques parmi les chefs-d'oeuvre de fantaisie de certains journalistes.

On se souvient que l'exécution des quatre assassins eut lieu dans la chambre des exécutions de Sing Sing. Y assistaient le directeur de la prison, deux médecins, quelques fonctionaires du département de la justice et quelques journalistes. La quadruple exécution eut lieu en 39 minutes.

Or, voici en substance ce qu'on peut lire dans "l'Aussig-Karbitzer Volks Zeitung", de Vienne, dont un numéro vient d'être reçu par le district-attorney Whitman, qui fut assez étonné de se voir mêlé à l'exécution:

"La cour de la prison de Sing Sing présentait l'aspect le plus révoltant qu'on puisse imaginer. D'un côté, l'affreuse chaise électrique; de l'autre, une foule élégante de 300 personnes, parmi laquelle de nombreuses femmes (des "hyènes", dans le texte). On avait payé jusqu'à 700 couronnes (140 dollars) pour assister aux exécutions.

"Quand on lit les comptes-rendus de cette exécution, remarque le journal viennois, notre respect pour la culture américaine ne peut guère s'accroitre."

Le juge Goff (pourquoi le juge Goff se trouvait-il là? mystère!) présidait aux exécutions.

Les quatre condamnés, l'air misérable et peureux, furent littéralement traînés devant l'instrument de mort. Comme d'ordinaire la sinistre machine fonctionna mal, ce qui ajoutait encore à l'horreur du spectacle et fournissait à l'assistance de nouvelles sensations nerveuses.

Le juge Goff, avec la cruelle impassibilité d'un Yankee, donnait les ordres d'exécution par un simple clin d'oeil. Quand on eut amené les condamnés, il leur lut la sentence de mort et leur réclama des aveux. Les quatre assassins ayant demandé grâce en gémissant, le juge Goff se contenta de hausser les épaules et donna l'ordre de conduire Frank Cirofici à la chaise électrique. On lança le courant. Ce fut atroce, et on dut s'y reprendre à trois fois pour achever le condamné.

Ici, le journal viennois fait un horrible récit des souffrances du condamné et va jusqu'à dire qu'on vit les yeux du malheureux sortir de leurs orbites. Autre mystère quand on saura que les yeux sont entièrement cachés par le masque qu'on met aux condamnés.

Le juge Goff (toujours lui), accompagné du district-attorney Whitman, était placé derrière la chaise électrique. Avant de faire lancer le courant, il comptait jusqu'à trois. Il compta chaque fois les trois nombres fatidiques et, chaque fois, le condamné se tordit de douleurs. Quand Cirofici fut déclaré mort, le juge Goff fit un clin d'oeil au bourreau, ce qui signifiait qu'il fallait conduire un des autres condamnés à la chaise. Plusieurs spectateurs, écoeurés, quittèrent alors la cour, pendant que le juge Goff continuait à compter et à cligner de l'oeil.

Le journal viennois termine enfin en disant que la durée des quatre exécutions fut de 39 minutes. Ce dernier renseignement est à peu près le seul détail exact qu'il ait publié dans ce journal sur cette quadruple exécution, qui a dû soulever, on le comprendra aisément, l'indignation et la pitié de ses lecteurs viennois.



Cette photographie représente au premier plan les arbitres dont dépend la solution de l'imbroglio mexicain.

ACTES DE VENDALISME EN ITALIE

Les émeutiers mettent le feu à plusieurs églises.

Bologne, 18.—Les grévistes ont mis le feu à la cathédrale de Sinigaglia et à l'église de Sainte-Croix, après avoir jeté sur les portes du pétrole, qu'ils avaient volé dans un magasin.

La troupe arriva à temps pour empêcher que la cathédrale ne soit réduite en cendres, mais l'intérieur des autres églises a été dévasté et, de l'église de la Sainte-Croix, il ne reste plus que les murs.

Un détachement de 200 carabiniers est arrivé à Sinigaglia, sur un torpilleur, pour maintenir l'ordre. Les grévistes ont enlevé les rails de la ligne Modène-Mantoue, sur une longueur de cent mètres; ils les ont jetés dans les champs voisins. Les poteaux téléphoniques ont été sabotés près de Mirandola: des soldats sont arrivés pour les réparer.

* * *

Naples, 18.—L'agitation continue parmi les employés de chemins de fer de l'Etat, les grévistes voulant à toute force qu'ils se joignent à eux pour qu'ainsi il soit plus difficile pour le gouvernement de punir ceux d'entre eux qui auront quitté leur travail.

Des employés en nombre suffisant sont restés à leur poste, ce qui a permis aux trains de circuler presque comme à l'ordinaire.

* * *

Rome, 18.—Les propriétés de l'Eglise ont subi de grands dégâts durant ces derniers troubles, si l'on en croit le rapport présenté au pape aujourd'hui.

Quatorze églises auraient été brûlées, 39 fortement endommagées et 23 dévastées entièrement.

Les ouvriers ont repris leur travail à Ravenne, Forli, Cesana, Rimini, Lugo, Faenza et Farma. Dans les autres districts, les autorités sont arrivées à rétablir l'ordre.

Le roi Victor-Emmanuel a signé aujourd'hui un décret mettant à la retraite le général Agliardi, qui fut capturé par les grévistes pendant les troubles récents et leur rendit son épée sans résistance.

Les troupes ont repoussé aujourd'hui un parti de grévistes qui tentaient d'envahir la gare de Bologne, afin d'arrêter la circulation des trains.

* * *

Ancône, 18.—Partout les ouvriers ont repris leur travail, mais la troupe et l'infanterie de marine font des patrouilles dans les rues.

La ville est occupée militairement.



Vue d'un aéroplane construit par l'aviateur américain Curtiss dans le but de grands vols sur mer. Ses premières expériences n'ont pas été probantes. Il les reprendra bientôt ayant fourni sa machine volante d'un moteur plus perfectionné et plus fort.

Une huile sans alcool.—Quelques huiles et beaucoup de remèdes sont à base d'alcool. Un judicieux mélange de six huiles constitue la fameuse huile électrique du docteur Thomas: elle ne contient aucun acool de sorte que son effet est durable. Il n'y a aucune huile médécinale qui vaille cette huile comme préventif et calmant.

Les mères sages qui connaissent la valeur du remède de Mother Graves contre les vers l'ont toujours à leur portée parce qu'il prouve sa valeur.

Département des patrons



Très simple et fait pour les tissus légers maintenant en pleine vogue, ce vêtement se compose d'une blouse et de manches montant jusqu'au cou, d'un joli collet et d'un dessous de cou qui se peut enlever et de manches courtes ou pleine longueur. La jupe est en trois morceaux et peut être de haute taille ou ordinaire.

Le patron No. 6,652 est pour mesures de buste de 34 à 44 pouces. La grandeur moyenne demande 3¾ verges d'un tissu de 44 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Ce patron de nouvelle jupe est double: il comprend d'abord un fondement en deux morceaux puis dessus une partie drapée dont le haut est en forme de panier. Ces jupes se font de crêpe météore, de crêpe de Chine, de crêpe brocard et d'autres tissus collants.

Le patron No. 6,637 est pour mesures de taille de 22 à 32 pouces. La grandeur moyenne demande pour la jupe 3 verges d'un tissu large de 36, 40, 44 ou 45 pouces; pour le fondement 2½ verges d'un tissu de 36 ou 40 pouces et ⅜ de verges de ruban pour la ceinture.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

La fortune fait paraître nos vertus et nos vices comme la lumière fait paraître les objets.

Nos actions sont comme les bouts-rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît.

On ne devrait s'étonner que de pouvoir encore s'étonner.

Il n'y a point de gens qui aient plus souvent tort que ceux qui ne peuvent souffrir d'en avoir.

Les chemins produisent, sur le coteau, le même effet que la rivière dans lap laine.

DANS LE MONDE

UN TERRIBLE ORAGE A PARIS

Dans quelques rues les chaussées s'effondrent et plusieurs personnes sont englouties.

Paris, 17, soir.—A la suite d'un orage très violent, accompagné d'une pluie torrentielle, plusieurs chaussées se sont affaissées dans Paris, notamment boulevard Haussmann, rue Auber et place Saint-Augustin.

Il s'est ainsi formé en plusieurs endroits des cavités énormes. Un taxi a disparu tout entier dans un de ces trous qui s'est brusquement formé sous lui.

L'ouragan qui était d'une violence inouïe a fait rage sur Paris, ce soir, pendant trois heures, occasionnant la mort de plusieurs personnes, et causant d'énormes dégâts. Les rues étaient littéralement inondées ce qui fit déborder les égoûts.

Dans un des quartiers les plus élégants de Paris, une rue s'est affaissées, englotissant plusieurs piétons. Le nombre des victimes n'est pas encore connu, en raison du danger qu'il y a à approcher, de la cavité profonde, formée par l'éboulement des trottoirs et de la chaussée. La police estime que sept personnes au moins ont été blessés dans cet accident.

L'éboulement le plus important s'est produit sur la place Saint-Philippe du Roule, à la jonction de la rue de la Boétie et du faubourg Saint-Honoré. Au moment où l'orage battait son plein, un grand bruit se fit entendre et l'on vit soudain le sol s'enfoncer sur une surface de cinquante mètres carrés environ; plusieurs personnes disparaissaient en même temps dans cette ouverture.

Les conduites souterraines s'étant rompues, l'eau s'échappait à flots presé et se joignant à l'eau de la pluie qui tombait à verse, contribuait à transformer la rue en véritable torrent.

Le quartier fut immédiatement isolé par des cordons de police; mais, en raison de l'obscurité, on resta un certain temps sans pouvoir rien faire.

Les pompiers arrivèrent, munis de lampes et de projecteurs, et, avec l'aide d'équipes d'ouvriers, entreprirent la dangereuse tâche d'explorer la rue effondrée. Pendant ce temps, on faisait évacuer deux grands immeubles au coin de la rue de La Béotie, car on craignait pour la solidité des fondations.

Aussitôt qu'il fut informé de l'accident, le président Poincaré envoya un officier de sa maison militaire sur les lieux et les troupes furent appelées pour aider la police et les pompiers.

A peu près au même moment, un large espace de la place Saint-Augustin s'affaissait. C'est là qu'un taxi-auto fut englouti.

Paris, 17.—Des tempêtes terribles ont ravagé le nord de la France et de la Belgique.

A Roubaix, ville située à dix kilomètres au nord de Lille, un ouragan, accompagné de pluie torrentielle, a causé de grands dégâts. Plusieurs quartiers de la ville sont inondés.

Près de Courtrai, le mécanicien d'un train, aveuglé par la pluie, n'a pu apercevoir un train qui se trouvait en gare et éviter ainsi une collision. De nombreux voyageurs ont été blessés.

TOREADOR BLESSE

Le taureau le jette en l'air et s'acharne sur lui.

Algesiras (Espagne), 18.—Le célèbre toréador Rafael Gallo a reçu des blessures qui, probablement, vont mettre sa vie en danger.

Un taureau, rendu furieux, fonça sur lui, le jeta en l'air et lui donna un coup de corne dans le flanc gauche. S'acharnant sur lui, il lui défonça les côtes et lui brisa plusieurs os. Les chirurgiens qui donnent leurs soins à Gallo conservent peu d'espoir de le sauver.

La guerre d'escarmouche se continue au Mexique. De temps à autre un poste occupé par les troupes américaines est attaqué par un groupe de maraudeurs mexicains. C'est ainsi qu'on voit dans le haut de cette gravure, un groupe de soldats américains défendant les approches d'un train. Dans le bas ,une compagnie de soldats américains fait feu d'un retranchement.

NOYES DANS UN PUITS

Deux enfants et celui qui voulait les sauver périssent.

Driftwood (Pennylvanie), 20.—Deux jeunes garçons jouaient auprès d'un puits abandonné, quand l'un d'eux, ayant fait un faux mouvement, y tomba. Son camarade descendit, en s'accrochant aux pierres, pour tenter de le sauver, mais lui-même tomba à l'eau.

Un oncle de l'un des enfants, attiré par leurs cris, descendit à son tour. A peine arrivait-il près de l'eau, que les deux enfants le saisirent vivement et gênèrent si bien ses mouvements, qu'il finit par perdre ses forces et les trois malheureux se noyèrent.

D'autres personnes arrivèrent peu après, mais il était déjà trop tard; on ne put que retirer les trois cadavres.

LES FURIES ANGLAISES

Elles auraient tenté de faire sauter le trône du couronnement.

Londres, 16.—Les suffragettes ont essayé cet après-midi de faire sauter le trône du couronnement qui avait été placé dans l'abbaye de Westminster en 1296.

Ce trône, connu généralement sous le nom de trône de Saint Edouard, par respect pour Saint Edouard le Confesseur, dont le trône se trouve à proximité avait été commandé par le roi Edouard I, pour remplacer le trône de pierre servant aux couronnements, appelé "la Pierre du Destin" sur lequel les anciens rois d'Ecosse prenaient place pour être couronnés. Le trône en question avit été enlevé aux Ecossais par le roi Edouard I.

Les dégâts causés par l'explosion ont heureusement été peu importants.

Les explosifs avaient été placés sous le trône, qui a été à peine atteint, étant de chêne fort dur, recouvert de bronze doré.

La police a gardé militairement l'abbaye aussitôt après l'incident qui s'est produit au moment où M. Reginald MacKenna, secrétaire de la chambre des communes parlait des suffragettes. La détonation a été entendue en plein parlement, aussi les membres de la chambre et les pairs se précipitèrent sur le square où est bâti le parlement, pour se rendre compte de ce qui était arrivé.

Dans son discours à la chambre des communes, M. MacKenna a montré qu'il avait foi entière dans la loi du "chat et de la souris". La plupart des crimes attribués aux suffragettes, ont, dit-il, été commis par des femmes qui ont été mises en liberté d'après cette loi.

Quelques-unes d'entre elles ne font plus cause commune avec les suffragettes, d'autres ont quitté la ville et se sont retirées à la campagne.

Le secrétaire de la chambre des communes a fait appel aux journaux pour qu'ils cessent de parler des méfaits commis par les suffragettes et les privent ainsi de réclame, ce qu'elles désirent avant tout.

Un grand nombre d'entre elles, a ajouté le secrétaire, sont des hystériques dangereuses qui possèdent un courage à toute épreuve, et risqueraient tout quand leur intérêt est en jeu.

Beaucoup d'entre elles envient la mort, car elles croient que pour elles la mort équivaut au martyr; publier leurs méfaits est donc ce qu'elles désirent avant tout.

M. MacKenna a conclu son discours en disant qu'il serait bon de poursuivre les personnes qui fournissent des fonds aux suffragettes, en les obligeant à payer les dégâts commis par elles, et en les poursuivant en justice comme criminelles.

Si cela réussissait, a ajouté le secrétaire de la chambre des communes, il n'y a nul doute que toutes ces luttes et vexations prendraient fin une bonne fois.

S'il y a encore des personnes qui s'apitoient sur le sort des suffragettes qui refusent de prendre toute nourriture, on n'ira pas plaindre les femmes qui possédant de la fortune vont donner de 40 à 50 francs par semaine à certaines suffragettes pour les exciter à commettre un crime.

Si nous réussissons à faire condamner et punir ces dernières, l'union sociale et politique des femmes n'aura qu'un temps et bientôt on n'entendrait plus parler de Mme Pankhurst.

LES ELECTIONS EN ITALIE

Le parti catholique remporte une victoire complète.

Rome, 16.—Tous les candidats catholiques et monarchistes ont été élus aux élections municipales qui ont eu lieu dimanche. Le résultat des élections n'a éte connu qu'aujourd'hui.

Le nom du prince Colonna venait le premier sur la liste, avec 6,000 voix de plus qu'Ernest Nathan, ancien maire de Rome, qui était à la tête du parti anticlérical.

Le nom de M. Nathan était l'avant-dernier parmi les représentants de la minorité; il n'a obtenu que 82 voix.

SUFFRAGETTES MALMENEES

Un groupe d'ouvrières les attaque pendant une parade.

Londres, 21.—Toutes les Anglaises ne sont pas suffragettes, témoin la manifestation qui s'est produite cet après-midi au cours d'une parade organisée par les féministes militantes.

Les suffragettes, pour faire connaître leurs revendications, avaient décidé de se promener dans les rues de Londres avec des tableaux-sandwiches.

Au moment où elles passaient à Whitehall, elles furent attaquées par un groupe d'ouvrières qui les malmenèrent sérieusement, au grand amusement de la foule.

Deux des suffragettes furent renversées et piétinées; leurs blessures sont assez graves.

L'ENFANCE QUI TUE

Un meurtrier de 14 ans et un autre de 9ans.

Presque Isle (Maine), 16.—Deux jeunes garçons, deux frères, Louis et Herbert Cote, âgés l'un de 14 ans et l'autre de 9 ans, ont été incarcérés aujourd'hui, en attendant de comparaître devant le grand jury, au mois de novembre.

Ces deux enfants sont accusés de meurtre sur la personne de Hartley Webb et de coups et blessures, avec intention de donner la mort, sur la personne de Victor Porter.

Les victimes sont deux jeunes gens, qui furent attaqués, jeudi dernier, pendant qu'ils pêchaient. Les assaillants les laissèrent dans les bois après les avoir dépouillés en partie de leurs vêtements. Tous deux avaient un lacet de soulier serré autour du cou.

Webb mourut peu après qu'on les eût retrouvés. Porter, quoique encore faible, se relèvera.

SUICIDE EN MER

Une jeune femme se jette à l'eau pendant la traversée du Mauretania.

New-York, 17.—Un drame a marqué la traversée du paquebot "Mauretania" arrivé hier à New-York.

Une jeune femme de 17 ans, Melle Elma Spiia, s'est jetée à la mer le dimanche 7 juin.

Melle Spiia était déjà venue en Amérique, mais elle était repartie pour son pays il y a sept ans. Elle revenait pour faire plaisir à son frère, qui désirait vivement connaître l'Amérique, mais le chagrin que lui avait causé ce nouveau départ la minait.

Dimanche, elle se trouvait sur le pont, avec son frère Helge, quand, tout à coup, elle sauta pardessus le bord en criant: "Au revoir, Helge!" Son frère n'avait pas eu le temps de faire un geste pour la retenir.

Une bouée fut immédiatement lancée à l'eau à peu près à l'endroit où la jeune fille avait disparu; puis un canot fut mis à la mer. Après une heure de recherches au milieu des vagues déchaînées, il fallut abandonner tout espoir de retrouver la désespérée.





On poursuit à Québec l'enquête sur le naufrage de l' "Empress of Ireland. Les dépositions des témoins sont plutôt contradictoires.

Cette rgavure représente le navire du gouvernement "Lady Grey" ayant à son bord un groupe de survivants et un grand nombre de cercueils. Dans le bas nous voyon sle capitaine Kendall qui commandait l' "Empress of Ireland" au moment de la collision.

UN DRAME DANS LE KENTUCKY

Un individu blesse huit personnes dont cinq mortellement et est tué lui-même.

Whitesbury (Kentucky), 16.—Un drame horrible s'est produit ici hier soir. Un nommé W. Day, mis en état d'arrestation pour un délit sans gravité, parvint à échapper à ses gardiens. Il se rendit chez lui, s'empara d'un fusil, revint dans la rue principale de la localité et ouvrit le feu sur la foule.

La police et quelques hommes s'élancèrent sur Day, qui prit alors la fuite. De temps à autre, il se retournait et déchargeait son arme sur les poursuivants. Lui-même fut atteint plusieurs fois. Il disparut dans la montagne, mais ce matin son cadavre a été retrouvé.

Day avait blessé huit personnes, dont cinq sont mortes aujourd'hui.

LA GRECE ET LA TURQUIE

La guerre paraît inévitable.

Athènes, 16.—Si l'on en croit le journal "Hestia", qui reflète l'opinion publique de la plus grande partie de la Grèce, la guerre serait considérée comme inévitable entre la Grèce et la Turquie.

Le gouvernement n'a jusqu'à présent reçu aucun avis pouvant être considéré comme une réponse de la Sublime Porte à la note envoyée par la Grèce, où elle demandait que la Turquie cesse de suite de persécuter les Grecs fixés en Turquie et leur accorde les indemnités exigées par les pertes qu'ils avaient encourues.

Mais on craint que, suivant l'habitude employée par la Sublime Porte en diplomatie, la réponse de la Turquie ne contienne que des démentis et de vagues promesses pour arriver à reculer le plus possible le règlement de cette question.

L'opinion publique, en Grèce, veut que l'on agisse immédiatement, dit le journal "Hestia" et forcera le gouvernement à insister pour que la persécution cesse ou que la guerre soit déclarée de suite.

Des dépêches ont annoncé que dans les villes d'Asie situées sur le littoral méditerranéen, des bagarres avaient eu lieu entre chrétiens et Turcs et que ces derniers avaient rassemblé en différents points des armes et munitions de guerre.

Plusieurs navires, à bord desquels se trouvaient des Grecs qui, ayant pris la fuite, regagnaient leur patrie, auraient, dit-on, été capturés par les Turcs.

DEUX FEMMES DECAPITEES EN ALLEMAGNE

Toutes deux avaient empoisonné leur mari.

Berlin, 19.—Deux femmes, reconnues coupables d'avoir empoisonné leur mari, ont expié leur crime sur le billot du bourreau.

A Strasbourg, Madeleine Wendell ,41 ans, fut exécutée en même temps qu'un nommé Wirth. Ils avaient été reconnus coupables d'avoir empoisonné le mari de la condamnée. Madeleine Wendell était évanouie quand le bourreau l'exécuta.

CHRONIQUE AGRICOLE

LE MARCHE

MARCHE	
Blé—	
Nord No. 1	.88¾
Nord No. 2	.87⅝
Nord No. 3	.85⅞
Nord No. 4	.80⅞
Rejeté No. 1	.84
Rejeté No. 2	.82
Rejeté No. 3	.80
Sale No. 1	.84
Sale No. 2	.82
Sale No. 3	.80
Avoines—	
C. W. No. 2	.39⅛
C. W. No. 3	.39
Fourrage No. 1 Extra	.39
Fourrage No. 1	.38¼
Fourrage No. 2	.38
Orge—	
No. 3	.53
No. 4	.51½
Rejeté	.49
Fourrage	.48½
Lin—	
N. C. W. No 1	$1.38¼
C. W. No. 2	1.35¼
C. W. No. 3	1.23¼

LES PRODUCTEURS DE SEMENCE

Le neuvième rapport annuel de l'association canadienne des producteurs de semence qui vient d'être publié par le bureau des publications du Ministère de l'agriculture à Ottawa, renferme beaucoup de détails intéressants pour le producteur de semence et de récoltes en général. Ce compte rendu passe rapidement en revue les méthodes pratiquées par l'association pour la production et la vente de la sentence enregistrée; il donne également un rapport du secrétaire, montrant les progrès accomplis dans la production systématique de semence enregistrée ainsi que des conférences ou études faites par des autorités en la matière. Nous signalons spécialement les études suivantes:

"Densité des semis de céréales": Prof. C.-A. Zavitz, O.A.C., Guelph, Ont.

"Résultats de deux ans d'essais de graines commerciales de racines pour prouver l'authenticité des variétés": E.-D. Eddy, Inspecteur en chef de semences, Ottawa.

"Comment améliorer l'approvisionnement des semences de racines et de légumes": Geo. H. Clark, Commissaire des semences, Ottawa.

"La production des semences de légumes au Canada": W.-T. Macoun, horticulteur du Dominion, Ottawa.

"Semence produite au pays et semence importée": R. McKay, Balmoral Mills, N.-E.

"La culture des semences dans l'est de la province de Québec": J.-A. Simard, Québec, Qué.

"Progrès dans la sélection du maïs de semence de choix dans l'ouest de l'Ontario": L.-D. Hankinson, Aylmer, Man.

"La préparation du sol pour la production de semences de qualité supérieure": A.-E. English, Harding, Man.

"Méthodes d'annonce et de vente de la semence enregistrée": W.-D. Lang, Indian Head, Sask.

Les cultivateurs en général liront avec un intérêt tout spécial l'étude du Professeur Zavitz sur la quantité de graine ou de grain à ensemencer par âcre. D'après certains producteurs, un boisseau d'avoine serait suffisant pour ensemencer un âcre, d'après d'autres il en faudrait six. Les recherches du professeur Zavitz jettent une vive lumière sur cette question si contreversée.

SOYONS JUSTES ENVERS NOS BETES

La production moyenne d'un troupeau de douze vaches laitières était, l'année dernière, de 3,760 livres de lait et de 144 livres de matière grasse. Les dix meilleures vaches du district ont produit en moyenne 6,293 livres de lait et 221 livres de gras tandis que les dix plus mauvaises ne donnaient que 2,218 livres de lait et 107 livres de gras.

On voit par ces chiffres que l'écart dans la production moyenne de ces deux groupes de dix vaches est de 3,475 livres de lait. D'autre part les régistres nous apprennent que la différence entre la meilleure et la plus mauvaise vache des deux troupeaux est de 6,195 livres de lait. Ce n'est donc pas faire justice à un troupeau que de le juger par sa moyenne de production. Quand on a affaire à des bêtes aussi nerveuses, aussi délicates que les vaches laitières, il faut les étudier toutes séparément et non pas se contenter des moyennes.

Cette différence de $68.95 dans les recettes de deux vaches fait clairement ressortir les avantages du contrôle individuel de la production. La vache qui est une créature nerveuse, a des goûts et des antipathies; il faut étudier les uns et connaitre les autres si l'on veut obtenir les meilleurs résultats Si vous voulez en tirer un maximum de production, ne la traitez pas comme le rouage d'une machine et vous serez dédommagé au centuple.

Si toutes les vaches d'un troupeau avaient les mêmes valeurs il suffirait de connaitre la moyenne de production mais tant qu'il existera des différences aussi remarquables entre les bêtes d'un troupeau il sera nécessaire de contrôler le prix de la nourriture et la production de chacune d'elles.

Ne gardez dans votre troupeau que des bêtes qui rapportent chacu ne leur bonne part de profit. Ne vous contentez pas d'avoir deux ou trois vaches d'élite sur lesquelles retombe tout le fardeau d'avoir à faire une moyenne présentable pour le troupeau. Soyez juste envers vos bêtes; jugez-les d'après leur mérite individuel, c'est-à-dire contrôlez la production.

C. W. F.

QUANTITE DE LAIT PAR ACRE

Supposons que la ferme du patron ordinaire de la fabrique convienne assez bien pour l'industrie laitière, que le patron lui-même ait plus de goût pour cette industrie que pour les autres branches de l'agriculture, supposons également que ses vaches sont passables. Voyons maintenant ce qu'il parvient à tirer de sa ferme dans ces conditions.

Il est bon nombre de fermes laitières qui ne rapportent que 250 livres de lait à l'acre de terre cultivée, pâturage compris. D'autre part, nous connaissons de bons patrons qui obtiennent 750 et 800 livres de lait à l'acre. Et ces chiffres n'ont rien d'exagéré car nous avons un bon nombre de relevés authentiques de production de 1,100 à 2,100 livres de lait à l'acre. Et même il ne devrait pas être difficile de dépasser encore ce chiffre et de monter jusqu'à 2,500 à 3,000 livres.

Nous voilà bien loin de 250 livres à l'acre que rapportent tant de fermes canadiennes, fermes qui osent s'appeler fermes laitières! Ces chiffres nous montrent quel progrès peut effectuer le patron et la fabrique qui désire vraiment arriver au premier rang.

Il est douteux que la production moyenne de lait à l'acre dans Ontario dépasse beaucoup 600 livres de lait. De combien de chiffres pourrait-il être élevé si nous consacrions tous nos efforts à développer notre industrie nationale de laiterie et d'encourager nos fabriques locales? Sur quels points doivent se porter ces efforts? Principalement sur le contrôle de la production individuelle de chaque vache, car ce n'est pas la vache "moyenne", ce fléau des troupeaux, qui aidera jamais le patron à tirer de sa ferme 3,000 livres de lait par acre. Sachez d'abord ce que produisent vos vaches; contrôlez la production; voilà la première chose à faire. Sachez où vous en êtes et alors vous pourrez graduellement vous acheminer vers un maximum de $30 à $40 par acre avec l'espoir de l'atteindre.

C. F. W.

LES DRAMES DE L'OCEAN

L'Epave tragique

"Non! jamais! me raconte le vieux loup de mer avec des yeux perdus dans le vague. Non! jamais je n'ai vu une mer pareille."

Le marin doit revivre en pensée des heures terribles, car son regard a une expression d'angoisse, le nez se pince et le front se barre d'une ride, les sourcils remontent et dessinent sur la peau tannée, couleur de cuivre, deux accents circonflexes.

"Aimez-vous, reprend-il, les histoires tragiques qui font frissonner et qui vous laissent un sentiment mal défini d'horreur et d'épouvante? L'histoire que je peux vous conter est telle; malheureusement, elle ne doit rien à l'imagination, elle est réelle, tout à fait réelle et j'y ai joué un rôle..."

Je prie le marin de bien vouloir pour moi rappeler des souvenirs qui ne sont pas très plaisants. Pour l'instant, nous naviguons sur la *Panthère*, un petit yacht de quatre cents tonneaux; nous venons de quitter la rade de Colombo et nous nous acheminons vers Bombay. La mer est calme délicieusement. Le soir tombe et la température est enfin supportable. C'est en questionnant le vieux Breton—comme l'équipage tout entier l'appelle—sur ses heureuses traversées et sur les tempêtes, qu'il a été amené à me dire que jamais il n'avait vu une mer aussi démontée que dans ces parages.

"Ah! vous voulez savoir! me dit-il. Il y a dix ans de cela. C'était sur le *Chua-Chan*, un cargo de dix mille tonneaux, qui tenait bien la mer, oui, mais cette fois-là la gueuse était terrible. Nous venions du détroit de Malacca, on dansait un peu. Nous autres de l'équipage nous étions habitués à ces quadrilles, mais il y avait quelques passagers, des militaires, des fonctionnaires et tout ce monde-là souffrait beaucoup du temps mauvais. Nous avions l'espoir d'aller vers le calme alors que nous approchions de Ceylan. Du moins notre capitaine, un brave, celui-là, et qui avait plus d'une fois risqué sa vie pour sauver des naufragés, se plaisait-il à le répéter à tous ceux qui le questionnaient.

"Mais un sort contraire semblait nous poursuivre. Plus nous avancions vers l'Ouest, plus nous rencontrions de la brise et des lames. Le *Chua-Chan* n'était plus qu'une coquille de noix dont il était difficile d'assurer la direction. Pendant les nuits, des courants nous faisaient dévier de notre route... Vous pouvez concevoir quel était l'état d'esprit de nous tous. Mais un malheur n'arrive jamais seul. Il y avait à bord du *Chua-Chan* un ménage charmant. Le mari était officier d'administration je ne sais plus où dans le Haut-Laos, sa femme était une Française jolie, vive, bonne. Tous deux s'adoraient. La femme tombe malade un jour après que nous avions perdu de vue Sumatra. Elle traîne un jour ou deux. Elle meurt. Le coup fut subit. La nouvelle se répandit dans le bateau, semant la frayeur et l'épouvante. Chacun pensait à la rapidité du malheur. Quelques jours auparavant, elle était si gaie, si riante, si plein d'entrain...

* * *

"Le voisinage de la mort effraye les âmes les mieux trempées. Ce décès inattendu fit naître dans le coeur des passagers et même dans le coeur des marins des craintes et des appréhensions. Et la tempête qui ne se calmait pas!

"Hélas! Le plus triste ne s'était pas encore produit. L'immersion du corps de la morte fut décidée. Je passe sur les préparatifs macabres et j'abrège le récit de la cérémonie, car nous ne parlons guère volontiers de ces choses-là, nous autres, qui sommes à la merci, sur les flots, de ces trépas terribles, de ces sépultures désolantes. Voyez-vous, de penser, aux jours de tristesse, que peut-être nos carcasses iront pourrir entre deux eaux, servant d'appât aux poissons voraces, alors que nos pères, nos femmes et nos enfants, là-bas, au pays, s'agenouilleront sur des tombes vides, cela nous donne le goût de vivre, malgré tout et quand même.

"Donc, un matin, aux premières lueurs du jour, l'immersion eut lieu. On n'entendit pas même le "floc" accoutumé dans l'eau; un trou que virent ceux qui se penchaient par-dessus les bastinages et puis plus rien... Plus rien? Si. Bientôt quelque chose d'affreux apparut. Le corps revenait à la surface sur la planche à laquelle il était fixé... Le plomb avait coulé seul au fond de l'Océan; et comme une embarcation frêle, à la merci des lames puissantes, l'objet horrible flottait.

"Le drap avait glissé, et une partie du corps apparaissait. Avec une longue-vue on pouvait distinguer, lorsque, portée par une vague géante, la planche bondissait au sommet de l'écume, le visage livide de la morte.

"C'était effrayant! Et le mari qui était là, parmi nous! spectateur impuissant de cette tragédie!

"Sans doute entraînés par un courant, la planche et le cadavre suivaient la même route que le *Chua-Chan*. Malgré la tempête qui redoublait d'intensité, nous eûmes le courage d'assister à cette poursuite insensée. Le courage! Malgré nous, nous regardions cette obsession et la morte semblait nous narguer...

"Vous pouvez juger de nos pensées à tous. Les ordres du capitaine étaient mal exécutés. On ne voyait que ce corps qui semblait vouloir nous accompagner. Nous souhaitions le voir s'engloutir ou le voir disparaitre au lointain. Mais des voix angoissées criaient: "Le voilà!" ou bien: "Elle se rapproche!"

"Soudain un coup de vent terrible. Ce fut un brouhaha indescriptible. Nous eûmes la sensation tantôt d'être portés aux nues, tantôt de couler dans des précipices sans fond, au milieu d'un bruit infernal. Je vis comme dans un rêve un homme que je ne reconnus point tourbillonner, glissant sur le pont et passant par-dessus les bastingages, disparaître dans la mer. Puis, je me trouvai bientôt dans une petite embarcation avec quelques passagers—le mari de la morte notamment—j'avais entendu le capitaine me crier: "A la grâce de Dieu," et maintenant nous dansions parmi les flots démontés.

"Tout en assurant du mieux que nous pouvions la direction de notre chaloupe, nous ne perdions pas des yeux le *Chua-Chan* qui semblait tout à fait désemparé avec ses mâts brisés et ses cordages arrachés. Il allait de droite à gauche et subitement, pour une cause que nous ne pûmes deviner par suite de notre éloignement, l'arrière s'enfonça et, tandis que nous gagnions l'inconnu et qu'au loin diminuait la silhouette de notre pauvre bateau, nous le vîmes qui progressivement coulait, coulait.

"C'était épouvantable! Pensez donc! Qu'étaient devenus les autres passagers? Avaient-ils eu le temps de prendre place dans les chaloupes? Autour de nous, à l'horizon, rien! Nous étions dix-sept dans notre chaloupe! Etions-nous les seuls à vouloir tenter d'échapper à la mort?

"Tentative, certes! car quel espoir avions-nous de nous sauver! Nous étions le jouet des lames sur lesquelles nous bondissions et qui, parfois, semblaient vouloir nous écraser entre elles! Notre fuite: la course à la mort! Quel espoir avions-nous de pouvoir résister, tenir la mer jusqu'à la fin de la tempête qui durait déjà depuis plusieurs jours?

* * *

"Les seize personnes qui montaient la chaloupe avec moi se laissaient aller à la tristesse sans retenue. Je comprends dans ce nombre l'officier d'administration, qui ne sortait pas d'un profond abattement plus terrible que la peur et l'épouvante.

"Soudain un cri s'éleva de toutes nos poitrines. Là, à côté de nous, sur sa planche, la morte nous tenait compagnie, la morte à laquelle nous ne pensions plus en raison du danger imminent qui nous menaçait nous-mêmes. Sans doute un courant nous entraînait, la chaloupe et la planche mortuaire dans la même direction. Le mari, fou de douleur et de rage impuissante, voulait se jeter à la mer pour aller retrouver ce corps fuyant et voisin, le corps de sa femme... Deux autres passagers maîtrisèrent à grand'peine le malheureux, tandis que nous embarquions de l'eau et qu'à chaque seconde nous avions l'angoisse de sombrer.

"Aucune parole ne peut rendre compte de notre épouvantable et sinistre lutte contre la tempête avec ce radeau effrayant qui semblait nous narguer. Parfois il s'approchait de nous jusqu'à nous heurter, puis il s'éloignait sur une crête, retombait avant nous dans l'abîme liquide, nous devançait; il semblait alors nous attendre, puis il roulait de front avec nous, à peine à quelques mètres, enfin nous le dépassions. C'était terrible, cette course vers aucun but, cette rivalité constante... Comment faire entendre raison à mes compagnons pour les exhorter à un peu de sang-froid, un peu de courage! La chaloupe craquait, se remplissait d'eau. Qu'allions-nous devenir!

"Où étions-nous? Et toujours la monstrueuse vision à côté de nous!

"Une femme poussa un cri. Elle désigna du doigt quelque chose qu'elle voyait à l'horizon, derrière les fluctuations furieuses de l'océan. Un pic étrange, pointu. J'ai assez navigué dans les mers d'Extrême-Orient pour savoir reconnaître sans l'aide des cartes l'aspect des terres où les bateaux font habituellement relâche. J'eus vite fait d'assurer à mes compagnons que c'était là le pic d'Adam et que nous n'étions éloignés de Ceylan que de quelques milles. Un courant rapide nous avait poussés vers l'île où la légende place le Paradis terrestre. Vous pensez bien que je ne pris pas le temps d'expliquer aux malheureux dont je partageais le sort précaire cette légende que je connais bien. J'avais autre chose à faire. A un trop grand désespoir succédait un enthousiasme trop fiévreux. Il fallait calculer les efforts. Cette fois-ci, nous avions le droit de concevoir une minime espérance.

"Et toujours nous suivant, la morte sur sa planche!

"Alors ce fut la lutte suprême, silencieuse. Nous savions tous qu'il fallait bien peu pour anéantir notre dernière chance de salut. Longtemps nous nous épuisâmes en surhumains efforts pour vaincre le courant qui maintenant nous entraînait loin de Ceylan. Nous tournions autour de l'île. Les rames ne nous étaient d'aucun secours pour arracher à la mer bondissante une proie qui était entraînée par un tourbillon invincible.

"Et la morte sur sa planche nous suivait toujours!

"Mais il y a pour les gens tenaces, obstinés, un destin qui les protège. Nous trouvâmes un peu au Sud une mer plus calme; sans doute étions-nous abrités par la terre encore lointaine. Nos efforts tout à l'heure encore vains furent cette fois couronnés de succès. Nous avancions à notre gré, lentement, très lentement, mais nous avancions. Nous ne pouvions en juger par la terre qui nous semblait toujours aussi distante, mais nous avions un macabre point de comparaison.

"La morte sur sa planche continuait une route qui n'était plus la nôtre.

"Et j'arrive, conclut le brave marin, à la fin de l'histoire. Nous luttâmes sans désespérer, nous relayant; et lorsqu'à la nuit tombante nous nous trouvâmes plus près de la côte, nous fîmes des signaux qui furent aperçus, et on vint à notre secours. Il était temps. Nous étions tous épuisés.

"Par la suite, nous apprîmes que nous étions les seuls survivants du *Chua-Chan*. Quant au mari de la morte, vous savez, lorsque nous abordâmes dans la petite baie de Mount-Lavinia, parmi une petite flottille de barques à balancier, ces barques curieuses que tous les voyageurs ont vues à Colombo, il était fou. Ah! le pauvre homme! Comme il a dû souffrir!"

Paul-Louis Hervier.

UN PEU DE LUTTE DANS L'ONTARIO

Récit d'une séance de la commission des écoles séparées d'Ottawa.

Voici, emprunté à notre vaillant confrère d'Ottawa, le *Droit*, le récit d'une séance de la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa. Il témoigne hautement et clairement de la vigueur avec laquelle dans Ontario on lutte pour l'enseignement français. Le groupe séparatiste est maintenant en bien mauvaise posture.

Cette séance de la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa a eu lieu le 10 juin dernier.

"L'assemblée de la commission scolaire bilingue d'Ottawa, hier soir, a été encore très mouvementée; on a pu constater que les commissaires bilingues n'entendent pas se laisser rouler et que les séparatistes commencent à baisser le caquet. Chose bien certaine si ces derniers veulent continuer la lutte sur ce terrain ils en ont pour longtemps; ils ont voulu la désorganisation des écoles catholiques, qu'ils en portent toutes la responsabilité. Les unionistes sont organisés pour la lutte et comme le disait M. Leclair, c'est inutile de penser que les Canadiens français vont accepter le règlement 17, ils ne le feront pas.

Tous les commissaires étaient à leurs postes, M. Samuel Genest présidait, il mena la chose rondement comme à l'ordinaire; ses forces sont bien disciplinées, mais c'est un chef habile qui sait utiliser toutes les unités. Un fait que l'on a remarqué montre bien le dévouement de nos commissaires unionistes: M. J.-A. Larochelle, commissaire pour le quartier Victoria, assistait à l'assemblée malgré que depuis deux nuits il eut veillé auprès des restes mortels de sa soeur dont les funérailles ont eu lieu hier.

Après les affaires de routine, M. St. Germain, du quartier Dalhousie, présenta la motion dont il avait donné avis à la dernière assemblée; cette motion comporte que, dans le cas où l'injonction des Séparatistes serait maintenue et que l'on serait forcé de suivre les stipulations du fameux règlement 17, toutes les écoles séparées de la ville deviendront des écoles bilingues, qu'un inspecteur bilingue soit nommé pour rediviser les territoires des écoles irrespectivement des divisions de quartiers et de paroisses, les enfants devant assister aux écoles qui leur seront assignées; cet inspecteur devra aider à choisir des maîtres et maîtresses et à organiser les classes.

M. Lanigan a voulu faire déclarer la motion hors d'ordre mais inutilement.

M. O'Neil dit que si les enfants canadiens-français vont aux écoles anglaises, ils devront étudier d'après la loi.

M. Genest lui répond: "D'après la loi, c'est précisément ce que la section française désire et va exiger. C'est mal, c'est infamant d'entendre un catholique demander que l'anglais seulement soit enseigné; c'est une honte. A ce compte on n'aurait pas même le droit d'enseigner le latin dans les hautes classes. Il faut bien avouer que certains membres du clergé sont tellement affairés à nous persécuter qu'ils n'ont pas le temps de donner d'enseignement religieux."

La motion de M. St. Germain fut adoptée par un vote de 12 à 6.

M. le commissaire Bettez propose alors, appuyé par le Dr Freeland que, au cas où le règlement 17 devra être mis en vigueur, M. le président soit autorisé à remercier de leurs services tous les maîtres et maîtresses incapables d'enseigner dans les deux langues.

M. O'Neil proclama que c'était la motion la plus folle qu'il avait connue. Cela fit bien peu d'impression sur les commissaires et après quelque discussion la motion de M. Bettez fut adoptée sur la même division que la première, 12 à 6.

MM. Leclair et Bourcier proposèrent alors que l'échelle actuelle des salaires pour les maîtres et maîtreses soit abolie et qu'une nouvelle soit préparée, toujours au cas où le règlement 17 sera mis en vigueur. MM. Leclair et Bourcier disent que cette mesure radicale est absolument nécessaire, vu le temps que vont perdre les enfants par le mode d'enseignement ridicule ordonné par le règlement 17; les enfants seront plus longtemps aux écoles, par conséquent les dépenses seront plus fortes, il faut donc réduire les dépenses au minimum.

M. Sims dit que s'il faut réduire le salaire des professeurs il démissionne comme commissaire.

M. Leclair dit qu'il est inutile de s'attendre à ce que les Canadiens français acceptent le règlement 17, on peut trouver à bien meilleur marché, dans les communautés enseignantes, d'aussi bons professeurs que chez les laïques.

La motion de MM. Leclair et Bourcier est adoptée par un vote de 12 à 6.

M. O'Neil s'objecte à payer les honoraires des avocats Belcourt, Ritchie et Chevrier pour leurs services rendus dans la défense de la commission contre l'injonction, mais les honoraires sont votés quand même.

On porte à la connaissance des commissaires que toutes les classes actuellement hors des maisons d'école proprement dites sont condamnées par les inspecteurs, même l'inspecteur Jones des écoles anglaises.

En conséquence elles ne seront pas réouvertes après les vacances, on fera comme l'on pourra avec eux; c'est la conséquence toute naturelle de l'obstruction faite par les Séparatistes à l'émission des débentures.

Cette nouvelle causa une nouvelle effluve de verbiage de la part du commissaire O'Neil.

M. Armstrong posa quelques questions en français au président. MM. O'Neil et Lanigan protestèrent en vain. M. Genest dit que la Commission est bilingue, un commissaire a le droit de parler français, il répond tranquillement en français à M. Armstrong.

M. Genest déclare qu'il ne signera aucun chèque pour le paiement des salaires san en avoir l'ordre de la cour.

L'assemblée est levée.

Aattaqué par l'asthem.—La première sensation désagréable c'est la suffocation qui, d'heure en heure, devient désespérante et sans espoir. Dans de tels cas, le soulagement procuré par le remède du docteur Kellogg contre l'asthme semble tout simplement merveilleux. Son secours se voit très rapidement et le dangereux mal est bientôt dompté. L'asthmatique qui a constaté la valeur de ce remède ne pourra jamais s'en dispenser. On le vend partout.

EN PROVINCE

FANNYSTELLE

La température était idéale pour la procession du Très Saint Sacrement, dimanche dernier. Tout respirait un grand jour de fête chez la population catholique de Fannystelle: rues pavoisées, demeures décorées de drapeaux, images saintes, etc. Une foule recueillie suivait la Victime Sainte de nos autels.

Le défilé eut lieu par les rues de l'église et celle de la gare, à l'école du village, où un magnifique autel avait été dressé par les mains habiles de nos Révérendes Soeurs. Scène imposante du salut en plein air, de cette foule en prière au pied de Jésus Hostie.

Chants harmonieux de nos chers petits enfants sous la direction de nos religeuses et retour à l'église. Chants du Te Deum, etc., et clôture des exercices de l'avant-midi.

Nous avons spécialement remarqué dans la procession le magnifique drapeau du Sacré-Coeur don de notre dévoué curé, le Rév. Joseph Poitras, à la Ligue des Hommes.

Après la récitation des vêpres un bon nombre de nos Ligueurs ont été rendre visite à notre curé pour le remercier de ce magnifique cadeau, qui prendra toujours une part active dans nos fêtes religieuses, civiles, etc.

C'est l'étendard qu'abrite sous ses plis une quarantaine de Ligueurs, qui seront toujours fidèle aux promesses qu'ils ont fait au Divin Coeur.

* * *

M. Geo. Ménard a subi une perte assez considérable cette semaine lorsque le feu a détruit son écurie contenant un beau poulain et des harnais.

* * *

Mme Veuve Guilbault a été appelée au chevet de sa mère, gravement malade, à Notre-Dame de Lourdes, Man.

* * *

M. Arthur Guyot, de Sainte-Rose du Lac, Man., était en promenade ici cette semaine.

* * *

Melle Donalda Guilbault est de retour de Somerset, Man., où elle a passé quelques jours en visite.

* * *

Mme Charles Poitras est en promenade à Saint-Boniface ces jours-ci.

* * *

M. Marcel Mollot est en voyage d'affaires à Moose Jaw, Sask.

Un bon nombre d'adeptes de la balle au champ ont visité Dakotah Siding, Man., dimanche dernier, pour assister à une partie entre les clubs Dakotah et le club Canadien de Fannystelle. Le résultat fut de 7 à 1 en faveur des nôtres.

Voici la liste des joueurs:

Dakotah:—Battey, H., S.S.; Sivensen, G. 3 b.; Qually, A., rf.; Mack, B., lf.; Barkley, S., 2b; Agnew, C., cf; Laidlaw, H., c; Broten, H., 1b; Qually, O., p; capitaine: Oscar Qually.

Canadien.—Cyrenne, Oscar, ss; Theberge, W., 3b; Gagnon, rf; Beaupré, P., lf; Millette, 2b; Clay, A., cf; Phillips, F., c; Bouvier, P.-A., 1b; Phillips, A., p. Capitaine, Joseph Painchaud.

Umpire: Bénardin.

Après avoir gagné un bon nombre de victoires dans leur domaine, les nôtres vont cueillir à l'étranger de nombreux lauriers. Vive les nôtres! et nous leur souhaitons du succès dans l'avenir.

Nous remercions tout spécialement M. Marcel Mollot qui a bien voulu conduire notre équipe à Dakotah Siding en auto.

* * *

Naissance.—A M. et Mme J. Higley, un fils, né samedi le 13 courant.

* * *

Les préparatifs sont en marche pour le pique-nique du 23 juin, et si la température est favorable, il y aura foule.

* * *

Le matériel de construction de notre ligne téléphonique est arrivé lundi et on commencera ces jours-ci le travail d'installation.

On se hâtera avant les élections de mettre tout en ordre. C'est une idée!

* * *

Propos d'élections: l'existence de Krafchenko sera anéantie le 9 juillet et celle du gouvernement le 10, jours glorieux pour l'opposition.

Yvonnie.

LAURIER, MAN.

L'hôtel maintenant occupé par M. J. Grignard a été complètement réparé. On y trouvera maintenant de très bonnes chambres, bons vins, cigares, etc.

Aujourd'hui a lieu le pique-nique de l'école anglaise, sous la direction de Melle Lamb. Les enfants s'en donnent à coeur joie.

* * *

Le pique-nique des dames anglaises aura lieu le 27 courant sur le terrain de M. P. Trottier.

* * *

Avis aux colons français qui désirent s'acheter des terres à bon marché, de s'adresser à Laurier, Man., où ils ne manqueront pas d'être satisfaits. Pour tout renseignements, adressez-vous au journal la *Liberté*. Vous ne pourrez manquer de vous y abonner, puisqu'il est le défenseur de notre chère langue. Il faut l'encourager! Soyons toujours français!!

* * *

La récolte est de bonne mine: la gelée ici n'a causé aucun dommage.

* * *

Quel beau chemin! Notre conseiller est bon garçon.

* * *

A Laurier, Man., nous avons à peu près dix mille acres de terre à vendre. Avis aux colons français désireux de se faire un avenir convenable. La récolte a très bonne apparence. Les chemins qui se font en ce moment donnent accès aux quatre coins de la paroisse. Les trottoirs en ciment orneront bientôt notre village.

* * *

Il est rumeur que M. le docteur Decosse, de Somerset, doit venir installer un bureau à Laurier. Nous lui ferions si bon accueil.

* * *

Nous avons eu dernièrement la visite de notre bien aimé archevêque, qui par ses douces et vibrantes paroles a su réconforter nos coeurs.

* * *

Un mariage des plus fashionables a eu lieu lundi matin dans notre paroisse.

M. Robert Doucette, marchand de McCreary, conduisait à l'autel Melle Catherine Trottier, fille aînée de M. A.-A. Trottier.

M. Narcisse Fournier et Melle Delphine Trottier tenaient les places d'honneur. M. Emile Trottier, gérant de la banque Northern, Saint-Boniface, venu pour la circonstance, accompagnait Melle Jeanne Trottier. M. Evariste Guay escortait Melle Emilienne Trottier.

La musique et le chant sous l'habile direction de Melle Germaine Trottier, étaient de choix.

Les cadeaux abondaient.

Les époux sont partis pour un voyage à l'Ile du Prince Edouard.

* * *

Nous demandons à tout paroissien français de s'abonner au journal la *Liberté*. L'union fait la force! Ce papier rempli d'activité réveillera en vous le patriotisme qui toujours tend à s'endormir.

* * *

Ah ça! M. l'Echevin. A quand nos beaux trottoirs?

La Canadienne.

NOTRE-DAME DE LOURDES

On annonce le prochain mariage d'une gentille brunette de cette place avec un mécanicien de Winnipeg... Bonheur aux deux!!

Nous avons tous les vendredis dans notre église une heure d'adoration solennelle en l'honneur du Coeur de Notre-Seigneur. Tous sont heureux d'y d'y assister.

* * *

Notre fête Saint-Jean-Baptiste paroissiale qui aura lieu à trois milles d'ici, à Cardinal, nous promet bon succès: messe en plein air, banquet, jeux divers, concert. Nous espérons que comme par le passé, elle réussira.

Un paroissien.

DUNREA

Le Rév. N. Bellavance est parti jeudi dernier pour Lourdes, en France. Il s'embarquera à Québec le 2 juillet sur l'Alsacien. Un grand nombre de paroissiens s'étaient rendus à la gare pour lui souhaiter un heureux voyage. Dimanche dernier à la grand'messe, il fit, dans des termes très émus, ses adieux et ses remerciements à ses paroissiens pour lui avoir fourni l'occasion de lui faire faire ce voyage. Le R. P. Nivon, de Saint-Léon, le remplacera durant son voyage. Tous sans exception lui souhaitons bon voyage et heureux retour.

* * *

Nos joueurs de baseball ont bien mal débuté; il sont déjà été battus deux fois, par Margaret et Riverside. Espérons qu'ils prendront leur revanche samedi avec les Minto Il était facile de prévoi leur défaite avec le Margaret, car ce sont tous, ou presque tous, des professionnels. Pour ce qui en est de leur rencontre avec les Riverside, nous ne pouvons comprendre leur défaite. Pourtant notre lanceur a lancé ses balles d'une manière irréprochable et le receveur E. Grigg a joué une partie extra. Ce n'est pas seulement ces deux qu'il faut pour gagner une partie; il faut qu'ils aient du support, et c'est ce qui a manqué.

* * *

Notre conseiller vient de faire terminer les trottoirs en ciment tout le long du côté ouest de la rue Dunlop.

* * *

M. et Mme Albert Paradis, ancien citoyen de Dunrea, et qui demeure maintenant à Saint-Antoine, Sask., sont en visite chez MM. Paradis et M. Nap. Boulet.

* * *

M. Cardin, agent de commerce pour L. L. May et Co., de Saint-Paul, Minn., est de passage ici.

* * *

Nous apprenons avec plaisir le retour à la santé de la Rév. Soeur Marie-Anne.

Dimanche dernier nous avions comme visiteurs: M. et Mme Poirier, M. et Mme Morisset, de Fannystelle, M. et Mme Jos. Gaboury, M. O. Lafrenière, de Bruxelles, M. et Mme O. Gaboury et M. et Mme Jos. Gaboury, de Mariapolis.

SAINT-CHARLES

Dimanche prochain un grand pique-nique aura lieu sur le terrain de l'église.

Tous nos amis de Saint-Boniface, de Winnipeg et d'ailleurs sont invités pour 2 heures de l'après-midi. On pourra s'amuser jusque dans la soirée.

Tout un programme de jeux, de courses, etc., avec de magnifiques prix sera à l'ordre du jour.

Rafraichissements et repas servis. Entrée gratuite.

SAINT-LEON

Décidément c'est une belle fête de Saint-Jean-Baptiste qu'on a célébrée à Saint-Léon. Fixée d'abord au jeudi, elle avait été remise au samedi à cause du mauvais temps; mais elle n'en fut pas moins réussie. A la grand'messe traditionnelle qui ouvrit la journée et qui fut chantée par le Rév. Curé de la paroisse, le prédicateur, Rév. M. Boivin, curé de Somerset, rappela, en termes éloquents, le chemin parcouru par le peuple canadien-français en ce pays et la nécessité d'une lutte persévérante e téclairée pour la défense de nos droits et en particulier de notre belle langue française. Au commencement et à la fin de la messe un solo de clarinette avec accompagnement d'orgue fut exécuté avec beaucoup d'art par M. de Froment et Melle Emma de Froment. Après un dîner copieusement servi à l'ombre des grands arbres par les Dames de la paroisse, des jeux variés firent passer un agréable après-midi aux visiteurs, pendant que la fanfare

(*A suivre sur la page* 6)

Roman de La Liberté — NO. 8

LA TULIPE NOIRE

—Oh! murmura ou plutôt râla Boxtel en fermant les yeux pour ne pas voir la terrible image qui s'offrait sans doute à son regard.

—Diable! fit le valet en sortant, il faut que mynheer Isaac Boxtel soit bien malade pour n'avoir pas sauté en bas du lit à une pareille nouvelle.

En effet, Isaac Boxtel était bien malade, malade comme un homme qui vient d'assassiner un autre homme.

Mais il avait assassiné cet homme dans un double but: le premier était accompli; restait à accomplir le second.

La nuit vint. C'était la nuit qu'attendait Boxtel.

La nuit venue, il se leva.

Puis il monta dans son sycomore.

Il avait bien calculé: personne ne songeait à garder le jardin; maison et domestiques étaient sens dessus dessous.

Il entendit successivement sonner dix heures, onze heures, minuit.

A minuit, le coeur bondissant, les mains tremblantes, le visage livide, il descendit de son arbre, prit une échelle, l'appliqua contre le mur, monta jusqu'à l'avant-dernier échelon et écouta.

Tout était tranquille. Pas un bruit ne troublait le silence de la nuit.

Une seule lumière veillait dans toute la maison.

C'était celle de la nourrice.

Ce silence et cette obscurité enhardirent Boxtel.

Il enjamba le mur, s'arrêta un instant sur le faite; puis, bien certain qu'il n'avait rien à craindre, il passa l'échelle de son jardin dans celui de Cornélius et descendit.

Puis, comme il savait à une ligne près l'endroit où étaient enterrés les caïeux de la future tulipe noire, il courut dans leur direction, suivant néanmoins les allées pour n'être point trahi par la trace de ses pas, et, arrivé à l'endroit précis, avec une joie de tigre, il plongea ses mains dans la terre molle.

Il ne trouva rien et crut s'être trompé.

Cependant, la sueur perlait instinctivement sur son front.

Il fouilla à côté: rien.

Il fouilla à droite, il fouilla à gauche: rien.

Il fouilla devant et derrière: rien.

Il faillit devenir fou, car, il s'aperçut enfin que dans la matinée même la terre avait été remuée.

En effet, pendant que Boxtel était dans son lit, Cornélius était descendu dans son jardin, avit déterré l'oignon, et comme nous l'avons vu, l'avait divisé en trois caïeux.

Boxtel ne pouvait se décider à quitter la place. Il avait retourné avec ses mains plus de dix pieds carrés.

Enfin il ne lui resta plus de doute sur son malheur.

Ivre de colère, il regagna son échelle, enjamba le mur, ramena l'échelle de chez Cornélius chez lui, la jeta dans son jardin et sauta après elle.

Tout à coup il lui vint un dernier espoir.

C'est que les caïeux étaient dans le séchoir.

Il ne s'agissait que de pénétrer dans le séchoir comme il avait pénétré dans le jardin.

Là il les trouverait.

Au reste, ce n'était guère plus difficile.

Les vitrages du séchoir se soulevaient comme ceux d'une serre.

Cornélius van Baerle les avait ouverts le matin même et personne n'avait songé à les fermer.

Le tout était de se procurer une échelle assez longue, une échelle de vingt pieds au lieu d'une de douze.

Boxtel avait remarqué dans la rue qu'il habitait une maison en réparation; le long de cette maison une échelle gigantesque était dressée.

Cette échelle était bien l'affaire de Boxtel, si les ouvriers ne l'avaient pas emportée.

Il courut à la maison, l'échelle y était.

Boxtel prit l'échelle et l'apporta à grand'peine dans son jardin; avec plus de peine encore, il la dressa contre la muraille de la maison de Cornélius.

L'échelle atteignait juste au vasistas.

Boxtel mit une lanterne sourde tout allumée dans sa poche, monta à l'échelle et pénétra dans le séchoir.

Arrivé dans ce tabernacle, il s'arrêta, s'appuyant contre la table; les jambes lui manquaient, son coeur battait à l'étouffer.

Là, c'était bien pis que dans le jardin: on dirait que le grand air ôte à la propriété ce qu'elle a de respectable; tel qui saute par dessus une haie ou qui escalade un mur, s'arrête à la porte ou à la fenêtre d'une chambre.

Dans le jardin, Boxtel n'était qu'un maraudeur: dans la chambre, Boxtel était un voleur.

Cependant, il reprit courage: il n'était pas venu jusque-là pour rentrer chez lui les mains nettes.

Mais il eut beau chercher, ouvrir et fermer tous les tiroirs, et même le tiroir privilégié où était le dépôt qui venait d'être si fatal à Cornélius: il trouva étiquetées comme dans un jardin des plantes, la Joanis, la Witt, la tulipe bistre, la tulipe café brûlé: mais la tulipe noire ou plutôt les caïeux où elle était encore endormie et cachée dans les limbes de la floraison, il n'y en avait pas de traces.

Et cependant, sur le registre des graines et des caïeux tenu en partie double par van Baerle avec plus de soin et d'exactitude que le registre commercial des premières maisons d'Amsterdam, Boxtel lut ces lignes:

"Aujourd'hui 20 août 1672, j'ai déterré l'oignon de la grande tulipe noire que j'ai séparé en trois caïeux parfaits."

—Ces caïeux! ces caïeux! hurla Boxtel en ravageant tout dans le séchoir, où les a-t-il pu cacher!

Puis tout à coup se frappant le front à s'aplatir le cerveau.

—Oh! misérable que je suis! s'écria-t-il; ah! trois fois perdu Boxtel, est-ce qu'on se sépare de ses caïeux, est-ce qu'on les abandonne à Dordrecht quand on part pour la Haye, est-ce que l'on peut vivre sans ses caïeux, quand ces caïeux sont ceux de la grande tulipe noire! Il aura eu le temps de les prendre, l'infâme! il les a sur lui, il les a emportés à la Haye!

C'était un éclair qui montrait à Boxtel l'abîme d'un crime inutile.

Boxtel tomba foudroyé sur cette même table, à cette même place où quelques heures avant l'infortuné Baerle avait admiré si longuement et si délicieusement les caïeux de la tulipe noire.

—Eh bien! après tout, dit l'envieux en relevant sa tête livide, s'il les a, il ne peut les garder que tant qu'il sera vivant, et...

Le reste de sa hideuse pensée s'absorba dans un affreux sourire.

—Les caïeux sont à la Haye, dit-il; ce n'est donc plus à Dordrecht que je puis vivre.

A la Haye pour les caïeux! a la Haye!

Et Boxtel, sans faire attention aux richesses immenses qu'il abandonnait, tant il était préoccupé d'une autre richesse inestimable, Boxtel sortit par son vasistas, se laissa glisser le long de l'échelle, reporta l'instrument de vol où il l'avait pris, et, pareil à un animal de proie, rentra rugissant dans sa maison.

IX

La chambre de famille

Il était minuit environ quand le pauvre van Baerle fut écroué à la prison du Buytenhoff.

Ce qu'avait prévu Rosa était arrivé. En trouvant la chambre de Corneille vide, la colère du peuple avait été grande, et si le père Gryphus s'était trouvé là sous la main de ces furieux, il eût certainement payé pour son prisonnier.

Mais cette colère avait trouvé à s'assouvir largement sur les deux frères, qui avaient été rejoints par les assassins, grâce à la précaution qui avait été prise par Guillaume, l'homme aux précautions, de fermer les portes de la ville.

Il était donc arrivé un moment où la prison s'était vidée et où le silence avait succédé à l'effroyable tonnerre de hurlements qui roulait par les escaliers.

Rosa avait profité de ce moment, était sortie de sa cachette et en avait fait sortir son père.

La prison était complètement déserte: à quoi bon rester dans la prison quand on égorgeait au Tol-Hek?

Gryphus sortit tout tremblant derrière la courageuse Rosa. Ils allèrent fermer tant bien que mal la grande porte, nous disons tant bien que mal, car elle était à moitié brisée. On voyait que le torrent d'une puissante colère avait passé par là.

Vers quatre heures, on entendit le bruit qui revenait, mais ce bruit n'avait rien d'inquiétant pour Gryphus et pour sa fille. Ce bruit, c'était celui des cadavres que l'on traînait et que l'on revenait pendre à la place accoutumée des exécutions.

Rosa, cette fois, encore, se cacha, mais c'était pour ne pas voir l'horrible spectacle.

A minuit, on frappa à la porte du Buytenhoff, ou plutôt à la barricade qui la remplaçait.

C'était Cornélius van Baerle que l'on amenait.

Quand le géôlier Gryphus reçut ce nouvel hôte et qu'il eut vu sur la lettre d'écrou la qualité du prisonnier:

—Filleul de Corneille de Witt, murmura-t-il avec son sourire de géôlier; ah, jeune homme, nous avons justement ici la chambre de famille; nous allons vous la donner.

Et enchanté de la plaisanterie qu'il venait de faire, le farouche orangiste prit son falot et les clefs

(Suite de la page 5)

EN PROVINCE

de Somerset faisait entendre ses airs les plus joyeux.

Vers cinq heures une petite distribution de prix au Couvent amena pour un groupe choisi une diversion à la fête. C'était en faveur des élèves de la haute classe qui venaient de passer leurs examens pour l' "Entrance" et dont les vacances étaient par ce fait avancées.

Les prix étaient magnifiques: plusieurs médailles d'argent offertes par le Rév. Père Curé, M. Joseph Labossière, président des Commissaires, M. le docteur Rocan, de Somerset, et autres, et de fort ojlis volumes que la petite cérémoniaire avait parfois peine à porter. Une adresse de remerciements fut lue par les élèves.

* * *

La Ligue du Sacré-Coeur a fêté dignement son jour de réunion pour la Fête du Sacré-Coeur. Il y eu communion générale et consécration solennelle prononcée au nom de tous par le Président de la Ligue, M. Azarie Labossière.

Honneur aux membres qui furent présents à l'appel. Il y eut trois nouvelles réceptions. Au sortir de l'église ce fut rendez-vous au presbytère où furent traitées les questions du jour intéressant la Ligue. Avant de se séparer, les Ligueurs se groupèrent sous la bannière et le drapeau du Sacré-Coeur pour faire prendre une photographie souvenir.

* * *

Nous apprenons avec regret que notre bon Père Simon doit nous quitter pour une couple de mois. On nous dit qu'il doit remplacer momentanément le Rév. M. Bellavance, curé de Dunrea, pendant son voyage à Lourdes, à l'occasion du Congrès Eucharistique de cette année. Nous espérons que le bon Père reviendra le plus tôt possible reprendre son ministère au milieu de nous.

Un Ligueur.

LES ERUPTIONS DE L'ETNA

Un intéressant article de l'abbé Morceux sur ce célèbre volcan.

8 mai dernier, semait la désolation dans les régions voisines de l'Etna, appelle de nouveau l'attention du monde savant sur la connexion possible entre les séismes et l'activité volcanique.

Depuis un demi-siècle en effet, les géologues ont semblé séparer très nettement les deux phénomènes; toutefois, les coïncidences entre les tremblements de terre et les éruptions de certaines bouches volcaniques paraissent nous avertir que, dans ce domaine de la géophysique, il faut nous déger des théories préconçues et des hypothèses qui n'ont point fait leurs preuves.

Le réveil intermittent de l'Etna en est un exemple frappant et bien propre, au surplus, à nous ramener dans le droit chemin du domaine expérimental.

"Fatigués, dit Virgile, dans "l'Enéide", nous touchons aux rives des Cyclopes. Près du port inaccessible aux vents, l'Etna tonne dans ses effroyables éruptions. Tantôt lançant un nuage sombre mêlé de fumée, il roule des globes enflammés; tantôt vomissant des rocs de ses entrailles ardentes, il mugit, rassemble dans les airs les pierres calcinées et bouillonne au fond de ses abîmes."

L'Etna était donc une bouche active pendant les siècles qui ont précédé l'ère chrétienne. Mais, à partir de cette époque, le volcan a traversé une longue phase de repos qu'on peut évaluer à une dizaine de siècles.

Depuis huit ou neuf cents ans environ, de violentes éruptions se sont, en effet, succédé à de courts intervalles, et le phénomène le plus intéressant paraît être la liaison de l'activité volcanique avec les dislocations du sol. La plupart des tremblements de terre récents de la région sont nettement en relation, au point de vue du temps, avec les éruptions de l'Etna.

Sans remonter bien avant, nous voyons que le tremblement de terre de 1805 se produisit peu après le réveil du volcan. En 1859, les phénomènes furent concomitants; en 1865, le sol trembla quatre-vingt-huit jours après la fin d'une violente éruption, tandis qu'il ne s'écoula que vingt-deux jours, en 1911, entre les deux ordres de cataclysmes.

Ces coïncidences, auxquelles il faut ajouter celles de cette année, sont trop nombreuses à l'heure actuelle pour que les géologues, même les plus rebelles, s'obstinent à nier une relation de cause à effet.

Aussi bien, la disposition des surfaces affectées par ces séismes corrobore cette façon de voir. La profondeur du foyer de l'ébranlement, ce que les sismologues appellent "l'épicentre", est toujours faible et voisin de surface du sol; l'onde provoquée par al secousse centrale s'amortit donc très vite et limite heureusement les accidents.

C'est ainsi que le tremblement de terre du 15 octobre n'affecta qu'une bande étroite de 800 mètres de largeur sur 6 kilomètres de longueur. La même remarque s'applique aux derniers désastres. A Acireale, situé à 6 kilomètres de Linera, région la plus ébranlée, les dégâts furent insignifiants. Si l'on dresse maintenant la statistique des régions éprouvées, ont voit nettement que les 27 secousses ressenties de 1893 à 1900, et dont 6 furent terribles, sont réparties en des régions, différentes sans doute, mais toutes orientées par rapport à la bouche volcanique.

On peut croire vraisemblablement que chaque éruption amène sous la contrée environnante des vides qui provoquent peu après des tassements de terrain et des ruptures d'équilibre.

En fait l'histoire ancienne du volcan est bien faite pour confirmer cette hypothèse. Prenons les exemples les plus typiques:

Dès le mois d'octobre 1864, de violentes secousses furent les premiers symptômes d'une éruption prochaine. Le 30 janvier suivant, en effet, des gerbes de feu s'élevèrent en un point situé à 1.700 mètres d'altitude, et la lave se mit à couler rapidement. En deux ou trois jours, elle avait parcouru 6 kilomètres sur une largeur de 3 ou 4, avec une épaisseur atteignant 20 mètres par certains endroits.

L'un des bras de ce courant de lave formait une cascade de feu, charriant à sa surface des blocs solidifiés qui tombaient avec fracas d'une hauteur de 50 mètres.

Le 10 mars suivant, le phénomène n'avait pas pris fin, et les cratères, au nombre de 7, continuaient à vomir des torrents de lave.

Pendant les éruptions de 1754, 1766, 1771, 1780, 1792, 1809 et 1812, la lave sortit par de profondes déchirures et donna successivement naissance à de nouveaux cônes volcaniques dont quelques-uns atteignirent en quelques jours des hauteurs de près de 350 mètres.

Si nous ajoutons que les couches de lave, qui se sont répandues à chaque éruption dans la plaine, ont de 8 à 10 mètres d'épaisseur en moyenne, que l'on compte sur les flancs de la montagne plus de 200 couches secondaires, on voit que la masse de l'Etna a dû considérablement s'accroître par l'énorme quantité de matériaux rejetés depuis l'ère historique; qu'enfin tout le sous-sol environnant est passé à l'extérieur, donnant ainsi naissance à des poches ou à des galeries dont l'effondrement devient fatal.

Parfois, l'accumulation des matériaux se fait d'un seul coup, pour ainsi dire, comme dans la terrible éruption de 1669, où l'on vit le volcan vomir un courant de lave embrasée, pendant vingt jours de suite, et cela par un orifice de 160 mètres de diamètre.

Ce torrent de lave, dont la source était de 16 kilomètres seulement de Catane, se dirigea sur la ville; on eût dit une masse d'énormes charbons embrasés roulant et se précipitant lentement l'un sur l'autre. Rencontrait-elle un édifice, la matière en fusion s'amoncelait et bientôt renversait l'obstacle. Quatorze villes ou villages furent ainsi ensevelis; la masse ignée passa au-dessus des murs de Catane et la ville ne dut son salut qu'à une dérivation subite du courant principal. Celle-ci, heurtée dans son trajet par un courant secondaire, côtoya les remparts de la ville, dépassa le port et atteignit la mer le 23 avril (l'éruption ayant commencée le 11 mars).

Ce fut, paraît-il, un effrayant spectacle que celui de cette masse formée de blocs de feu se précipitant dans la mer, tel un glacier de 12 mètres de hauteur présentant un front de 1,500 mètres d'étendue.

"A ce contact brûlant, dit un témoin du phénomène, d'énormes masses d'eau réduites en vapeur s'élevaient avec d'affreux sifflements, cachaient le soleil sous d'épais nuages et retombaient en pluie salée sur toute la contrée voisine. En quelques jours, la lave avait reculé d'environ 300 mètres les limites de la plage."

En relisant ces récits du passé, qui sont, hélas! d'une troublante actualité et qui se renouvelleront encore, on se demande comment ces contrées de désolation peuvent garder leurs habitants.

Abbé Th. Moreux,
Directeur de l'Observatoire de Bourges.

LE COURAG E QUI S'IGNORE

Je n'ai jamais eu l'occasion de me trouver face à face avec un lion dans le désert, je ne suis pas peureux, mais je ne souhaite pas cette rencontre. Quelle contenance auriez-vous en tête à tête avec un fauve? Vous l'êtes-vous quelquefois demandé, et sans hâblerie, sans bluff, croyez-vous que vous seriez très hardi, très fier? J'ai parcouru la brousse indochinoise, notamment dans des régions que les indigènes prétendaient infestées par les tigres, je vous assure que la prudence est le commencement de la sagesse et que la moindre feuille qui tombe, la moindre liane qui tremble, le moindre glissement dans les fourrés produisent un qui-vive bien spécial. Il faut à la chasse multiplier les précautions et non point être téméraire.

Voilà une anecdote qui prouve qu'il y a sur la terre des gens qui ignorent le sentiment de la peur et aussi le fameux dicton disant que la prudence est mère de la sûreté.

Il y a quelques mois une grande ménagerie anglaise faisait une tournée en Russie. Un jour, elle vint s'installer à Moscou pour y donner quelques représentations. Le régisseur général avait pour habitude, afin de diminuer autant que possible les frais de déplacements, de prendre dans chaque ville où s'installait pour quelques jours la ménagerie, des hommes de peine dont la mission était de faire le nettoyage des cages... mais de le faire de l'extérieur.

A Moscou, on engagea de la sorte un cosaque à qui on fit comprendre, car l'anglais lui était inconnu, ce qu'on attendait de lui. Il fit signe qu'il allait se mettre à l'ouvrage et, en effet, il commença avec une ardeur méritoire à mettre à exécution les indications de son mentor. Celui-ci, voyant qu'il avait à faire à un homme actif, le laissa seul, un moment. Le cosaque était en train de nettoyer les barreaux extérieurs de la cage d'un tigre, un tigre royal, magnifique, l'orgueil de la ménagerie, un tigre réputé pour sa férocité. Pour l'instant, le fauve dormait fort tranquillement dans un coin de la cage.

Une fois seul, l'homme de peine, qui n'avait plus son mentor, crut qu'il devait pénétrer dans la cage et la nettoyer avec soin. Il s'y glissa avec son balai et ses éponges, sans se soucier du tigre. L'animal s'était réveillé et regardait l'intrus.

Juste à cette minute, le directeur de la ménagerie passa, il vit le danger: un mot, un geste, un signe de sa part, pouvait compromettre la sécurité de l'imprudent. Tremblant et silencieux, il suivit avec anxiété le travail du cosaque.

Lui, sans s'occuper du tigre, voyant le directeur qui le surveillait, redoubla d'activité, il s'approcha de l'animal et se mit à le frotter en efforts consciencieux, brossant, peignant, douchant.

Quelle émotion pour le belluaire qui assistait à un tel spectacle!

Mais le tigre était ravi de cette toilette. Il la trouvait délicieuse, il se prêtait avec la plus entière bonne grâce à ce bouchonnage inaccoutumé. Il se retournait, offrant à son baignour toutes les parties de son corps. Quand ce *tub* fut achevé, le cosaque quitta la cage et s'apprêta à gagner la suivante. Le directeur eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'on n'en attendait pas tant de lui et que son ouvrage était beaucoup plus simple que celui qu'il venait d'accomplir, qua'u surplus il était très dangereux d'approcher de si près les bêtes fauves.

Dangereux! Le cosaque ne pouvait pas comprendre un tel mot. Il fallut un interprête pour le lui expliquer!

Paul Hugault.

ROYAUME MINUSCULE

A trois kilomètres de la côte du Pays de Galles, à l'entrée septentrionale de la baie de Cardignan, se dresse en pleine mer un rocher où, dans une ville minuscule, vivent quelques habitants—soixante-dix-sept exactement—tous, pêcheurs.

C'est l'île de Bardsey, qu'à première vue on pourrait croire appartenir à l'Angleterre. Il n'en est rien, pourtant.

Bardsey forme à lui seul un royaume liliputien absolument indépendant et dont les sujets ne reconnaissent nullement l'autorité du roi d'Angleterre. Il y règne un souverain et une souveraine qui comptent au nombre des soixante-dix habitants, et dont les ancêtres ont régné, eux aussi, dans cette petite île, depuis un temps immémorial.

George V a là, il est vrai, un voisin peu gênant et bien paisible, qui, à ses fonctions de monarque, joint celles aussi de docteur, de maître d'école et d'officier de l'état civil, sans devoir aucune obéissance aux lois anglaises. Ses sujets ne paient pas d'impôts et vivent très frugalement de pain d'orge, de lait et de beurre.

Ils se livrent dans les rochers à la pêche aux homards qu'ils vendent aux touristes venus visiter l'île à des prix dérisoires de bon marché.

Séparés comme ils le sont du reste du monde, ils ne s'intéressent nullement à ce qui se passe au dehors et ceci à tel point qu'aucun journal ne pénètre dans l'île.

Ils ne sauraient, d'ailleurs, peut-être pas lire l'anglais, car leur langage est une sorte de patois aussi inintelligible aux Anglais qu'aux Gallois.

Qui sont les habitants de Bardsey? Quelle est leur origine? Et comment ce royaume minuscule a-t-il pu subsister ainsi dans la suite des siècles? Autant de questions auxquelle personne ne saurait répondre, bien que les historiens les plus autorisés soient enclins à voir en eux les descendants de marins venus à la suite de Guillaume le Conquérant: ils auraient fait naufrage sur ces récifs tourmentés et établi là une petite colonie autonome.

UNE FRASQUE DU MAIRE DE ST-HYACINTHE

Il intervient durant une procession de la Fête-Dieu.

Saint-Hyacinthe, 17.—Un malheureux incident qui a créé un grand malaise, s'est produit, à la procession de la Fête-Dieu.

Le défilé passait rue Girouard, quand la fanfare du patronage Saint-Vincent de Paul, rendue vis-à-vis l'église protestante, reçut l'ordre du maire Payan, qui est protestant, de cesser immédiatement de jouer.

Pour ne pas faire de scandale, les musiciens firent silence, mais le tambour continua à marquer le pas.

Le maire, mécontent, revint de nouveau et intima l'ordre au tambour d'avoir à cesser. Celui-ci s'exécuta et le défilé poursuivit son chemin.

On se demande de quel droit le maire est venu troubler la manifestation des catholiques.

Des explications seront demandées à la prochaine séance du Conseil municipal.

La manifestation d'hommage au T. S. Sacrement n'a pas été pour cela moins éclatant. Une foule nombreuse et pieuse formait un imposant cortège à travers les rues, magnifiquement décorées de drapeaux et de banderoles multicolores.

Mgr Guertin, Vicaire Général, portait l'Ostensoir.

Le corps des Zouaves faisait la garde d'honneur au Saint Sacrement.

Epargnez à l'enfant les souffrances qui viennent des vers en lui donnant les Poudres de Miller, le meilleur vermifuge qu'on puisse se procurer pour combattre cet ennemi de la vigueur et de la santé de l'enfant. Rien ne surpasse ce remède comme destructeur de vers et quand dans une famille on se rend compte de ses qualités on n'en veut employer nul autre. Cette médecine agit par elle-même, ne demande aucun purgatif pour l'aider et produit un effet si complet qu'on ne saurait demander plus.

pour conduire Cornélius dans la cellule qu'avait le matin même quitté Corneille de Witt pour l'*exil* tel que l'entendent en temps de révolution ces grands moralistes qui disent comme un axiome de haute politique:

—Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.

Gryphus se prépara donc à conduire le filleul dans la chambre du parrain.

Sur la route qu'il fallait parcourir pour arriver à cette chambre, le désespéré fleuriste n'entendit rien que l'aboiement d'un chien, ne vit rien que le visage d'une jeune fille.

Le chien sortit d'une niche creusée dans le mur, en secouant une grosse chaîne, et il flaira Cornélius afin de le bien reconnaître au moment où il lui serait ordonné de le dévorer.

La jeune fille, quand le prisonnier fit gémir la rampe de l'escalier sous sa main alourdie, entr'ouvrit le guichet d'une chambre qu'elle habitait dans l'épaisseur de cet escalier même. Et la lampe à la main droite, elle éclaira en même temps son charmant visage rose encadré dans d'admirables cheveux blonds à torsades épaisses, tandis que de la gauche elle croisait sur la poitrine son blanc vêtement de nuit, car elle avait été réveillée de son premier sommeil par l'arrivée inattendue de Cornélius.

C'était un bien beau tableau à peindre et en tout digne de maître Rembrandt que cette spirale noire de l'escalier illuminée par le falot rougeâtre de Gryphus, avec la sombre figure de géôlier au sommet, la mélancolique figue de Cornélius qui se penchait sur la rampe pour regarder; au-dessous de lui, encadré par le guichet lumineux, le suave visage de Rosa, et son geste pudique un peu contrarié peut-être par la position élevée de Cornélius, placé sur ces marches d'où son regard caressait vague et triste les épaules blanches et rondes de la jeune fille.

Puis, en bas, tout à fait dans l'ombre, à cet endroit de l'escalier où l'obscurité faisait disparaître les détails, les yeux d'escarboucle du molosse secouant sa chaîne aux anneaux de laquelle la double lumière de la lampe de Rosa et du falot de Gryphus venait attacher une brillante paillette.

Mais ce que n'aurait pu rendre dans son tableau le sublime maître, c'est l'expression douloureuse qui parut sur le visage de Rosa quand elle vit ce beau jeune homme pâle monter l'escalier lentement et quelle put lui appliquer ces sinistres paroles prononcées par son père:

—Vous aurez la chambre de famille.

Cette vision dura un moment, beaucoup moins de temps que nous n'avons mis à la décrire. Puis Gryphus continua son chemin, Cornélius fut forcé de le suivre, et cinq minutes après il entrait dans le cachot, qu'il est inutile de décrire, puisque le lecteur le connaît déjà.

Gryphus, après avoir montré du doigt au prisonnier le lit sur lequel avant tant souffert le martyr qui dans la journée même avait rendu son âme à Dieu, reprit son falot et sortit.

Quant à Cornélius, resté seul, il se jeta sur ce lit, mais ne dormit point. Il ne cessa d'avoir l'oeil fixé sur l'étroite fenêtre à treillis de fer qui prenait son jour sur le Buytenhoff; il vit de cette façon blanchir par delà les arbres ce premier rayon de lumière que le ciel laisse tomber sur la terre comme un blanc manteau.

Cà et là, pendant la nuit, quelques chevaux rapides avaient galopé sur le Buytenhoff, des pas pesants de patrouilles avaient frappé le petit pavé rond de la place, et les mèches des arquebuses avaient, en s'allumant au vent d'ouest, lancé jusqu'au vitrail de la prison d'intermittents éclairs.

Mais quand le jour naissant argenta le faite chaperonné des maisons., Cornélius, impatient de savoir si quelque chose vivait à l'entour de lui, s'approcha de la fenêtre et promena circulairement un triste regard.

A l'extrémité de la place, une masse noirâtre teintée de bleu sombre par les brumes matinales s'élevait, découpant sur les maisons pâles sa silhouette irrégulière.

Cornélius reconnut le gibet.

A ce gibet pendaient deux informes lambeaux qui n'étaient plus que des squelettes encore saignants.

Le bon peuple de la Haye avait déchiqueté les chairs de ses victimes, mais rapporté fidèlement au gibet le prétexte d'une double inscription tracée sur une énorme pancarte.

Sur cette pancarte, avec ses yeux de vingt-huit ans, Cornélius parvint à lire les lignes suivantes tracées par l'épais pinceau de quelque barbouilleur d'enseignes:

"Ici pendent le grand scélérat nommé Jean de Witt et le petit coquin Corneille de Witt, son frère, deux ennemis du peuple, mais grands amis du roi de France."

Cornélius poussa un cri d'horreur, et dans le transport de sa terreur délirante frappa des pieds et des mains à sa porte, si rudement et si précipitamment que Gryphus accourut furieux, son trousseau d'énormes clefs à la main.

Il ouvrit la porte en proférant d'horribles imprécations contre le prisonnier qui le dérangeait en dehors des heures où il avait l'habitude de se déranger.

—Ah çà mais! est-il enragé, cet autre de Witt! s'écria-t-il, mais ces de Witt ont donc le diable au corps!

—Monsieur, monsieur, dit Cornélius en saisissant le geôlier par le bras et en le traînant vers la fenêtre; monsieur, qu'ai-je donc lu là-bas?

—Où là-bas?

—Sur cette pancarte.

Et tremblant, pâle et haletant, il lui montrait, au fond de la place, le gibet surmonté de la cynique inscription.

Gryphus se mit à rire.

—Ah! ah! répondit-il. Oui, vous avez lu... Eh bien! mon cher monsieur, voilà où l'on arrive quand on a des intelligences avec les ennemis de monsieur le prince d'Orange.

—Messieurs de Witt ont été assassinés! murmura Cornélius, la sueur au front et en se laissant tomber sur son lit, les bras pendants, les yeux fermés.

—Messieurs de Witt ont subi la justice du peuple, dit Gryphus; appelez-vous cela assassinés, vous? moi, je dis, exécutés.

Et, voyant que le prisonnier était arrivé non seulemnt au calme, mais à l'anéantissement, il sortit de la chambre, sortant de la porte avec violence, et faisant rouler les verrous avec bruit.

Et revenant à lui, Cornélius se trouva seul et reconnut la chambre où il se trouvait, la chambre de famille, ainsi que l'avait appelée Gryphus, comme le passage fatal qui devait aboutir pour lui à une triste mort.

Et comme c'était un philosophe, comme c'était surtout un chrétien, il commença par prier pour l'âme de son parrain, puis pour celle du grand pensionnaire, puis enfin il se résigna lui-même à tous les maux qu'il plairait à Dieu de lui envoyer.

Puis, après être descendu du ciel sur la terre, être rentré de la terre dans son cachot, s'être bien assuré, que dans ce cachot il était seul, il tira de sa poitrine les trois caïeux de la tulipe noire et les cacha derrière un grès sur lequel on posait la cruche traditionnelle, dans le coin le plus obscur de la prison.

Inutile labeur de tant d'années! destruction de si douces espérances! sa découverte allait donc aboutir au néant comme lui à la mort!—Dans cette prison, pas un brin d'herbe, pas un atome de terre, pas un rayon de soleil.

A cette pensée, Cornélius entra dans un sombre désespoir dont il ne sortit que par une circonstance extraordinaire.

Quelle était cette circonstance? C'est ce que nous nous réservons de dire dans le chapitre suivant.

X

La fille du geôlier

Le même soir, comme il apportait la pitance du prisonnier, Gryphus, en ouvrant la porte de la prison, glissa sur la dalle humide et tomba en essayant de se retenir. Mais la main portant à faux, il se cassa le bras au-dessus du poignet.

Cornélius fit un mouvement vers le geôlier; mais comme il ne se doutait pas de la gravité de l'accident:

—Ce n'est rien, dit Gryphus, ne bougez pas.

Et il voulut se relever en s'appuyant sur son bras, mais l'os plia; Gryphus seulement alors sentit la douleur et jeta un cri.

Il comprit qu'il avait le bras cassé, et cet homme si dur pour les autres retomba évanoui sur le seuil de la porte, où il demeura inerte et froid, semblable à un mort.

Pendant ce temps, la porte de la prison était demeurée ouverte, et Cornélius se trouvait presque libre.

Mais l'idée ne lui vint même pas à l'esprit de profiter de cet accident; il avait vu, à la façon dont le bras avait plié, au bruit qu'il avait fait en pliant, qu'il y avait fracture, qu'il y avait douleur; il ne songea pas à autre chose qu'à porter secours au blessé, si mal intentionné que le blessé lui eût paru à son endroit dans la seule entrevue qu'il eut eue avec lui.

Au bruit que Gryphus avait fait en tombant, à la plainte qu'il avait laissé échapper, un pas précipité se fit entendre dans l'escalier, et à l'apparition qui suivit immédiatement le bruit de ce pas, Cornélius poussa un petit cri auquel répondit le cri d'une jeune fille.

Celle qui avait répondu au cri poussé par Cornélius, c'était la belle Frisonne, qui, voyant son père étendu à terre et le prisonnier courbé sur lui, avait cru d'abord que Gryphus, dont elle connaissait la brutalité, était tombé à la suite d'une lutte engagée entre lui et le prisonnier.

Cornélius comprit ce qui se passait dans le coeur de la jeune fille au moment même où le soupçon entrait dans son coeur.

Mais ramenée par le premier coup d'oeil à la vérité, et honteuse de ce qu'elle avait pu penser, elle leva sur le jeune homme ses beaux yeux humides et lui dit:

—Pardon et merci, monsieur. Pardon de ce que j'avais pensé, et merci de ce que vous faites.

Cornélius rougit.

—Je ne fais que mon devoir de chrétien, dit-il, en secourant mon semblable.

(A suivre.)

UN FAMEUX COUP DE BALAI A ROME

Le juif franc-maçon Nathan et sa bande écrasés. Les catholiques triomphent sur toute la ligne. Les catholiques américains ne veulent pas de cet insulteur du Pape à l'exposition de San Francisco.

Rome, 17.—L'ignoble juif franc maçon, Nathan, a subi encore une fois le juste châtiment des insultes viles et grossières qu'il a proférées contre le Saint-Siège et l'Eglise. Aux élections municipales de Rome, qui ont eu lieu dimanche, tous les candidats catholiques et royalistes ont été élus avec de fortes majorités. Et le prince Colonna a été élu maire avec plus de six mille voix de plus que son adversaire, le juif candidat de la loge, Nathan.

Tous les candidats du Bloc radical-maçonnico-républicain ont donc mordu la poussière, et Nathan retourne dans l'ombre des loges.

Chose remarquable, de tous les candidats aux honneurs municipaux, c'est Nathan qui a eu le moins de voix. On voit par là dans quel mépris est descendu le juif qui a voulu se hausser jusqu'à la hauteur du Pape pour lui cracher à la figure.

Il va apprendre dès son vivant qu'à mordre rageusement le rocher sur lequel s'appuie l'Eglise, il perd sa bave et ses dents.

Son humiliante défaite n'est pas, d'ailleurs, le seul épisode de nature à lui montrer le dégoût que son nom soulève dans le monde chrétien. On sait qu'il a été désigné par le gouvernement représentant du gouvernement italien à l'exposition de Panma.

Cette nominaiton a soulevé à San Francisco les protestations les plus vives. L'association des jeunes gens s'est rendue auprès de l'archevêque Mgr Riordan pour obtenir son intervention, déclarant que les partisans mêmes du F∴ Nathan l'on abandonné, qu'il est impossible à un catholique d'oublier les insultes contre le Vatican dont il s'est rendu coupable à la manifestation organisée pour célébrer la spoliation dont le Saint-Siège a été victime, et que sa présence à San Francisco avec un caractère officiel serait considérée par tout catholique comme un affront à ses convictions.

Le "Monitor" de San Francisco déclare que non seulement les catholiques refuseront de "l'accepter", mais que tous les non-catholiques américains libéraux, même protestants ou juifs, appuieront les catholiques en la circonstance.

Et ce mouvement de protestation ne fait que s'étendre aux Etats-Unis. Les catholiques y organisent le "boycotage" de l'Exposition pour le cas où la nomination de Nathan serait maintenue. Ils sont là 16,000,000, et avec raison ils regardent la présence de ce grossier et farouche ennemi de l'Eglise et de la Papauté comme une insulte et un outrage à leur adresse. Une ligue de protestation qui a à sa tête le cardinal Farley, archevêque de New-York, réunira non seulement les catholiques américains, mais aussi un grand nombre de non-catholiques. Aussi les administrateurs et les organisateurs de l'Exposition sont-ils consternés de ce mouvement d'ensemble dans le "boycottage" de l'exposition. Pour l'empêcher on s'arrangera sans doute de manière à mettre encore une fois à l'ombre ce grotesque et malfaisant individu.

A Rome, on est heureux d'être débarrassé complètement des derniers restes d'un conseil municipal qui a saccagé les finances de la ville et qui n'a su que faire oeuvre de sectarisme étroit et persécuteur.

Cette élection est en grande partie le fruit de la restauration de la vie chrétienne et de la réorganisation de la vie paroissiale accomplies à Rome, sous la direction de Pie X.

QUATRE JOURS JOUET DES VENTS

Perdus en mer dans une légère embarcation, deux pêcheurs français de la goélette "Adour," ont passé cent douze heures dans eau et presque sans vivres.

Québec, 18.—Deux pêcheurs français, Francoeur Garnier, de la Vallée, et Célestin Fontaine, de Lebon, France, de la goélette "Adour", de Saint-Pierre Miquelon, on tété recueillis sur l'océan par l'équipage du steamer "Manchester Commerce", qui est arrivé, hier, à Québec, et qui a continué sa course vers Montréal. L'aventure de ces deux pêcheurs est on ne peut plus dramatique. Ces deux hommes voguaient sur l'océan dans une petite embarcation, depuis quatre jours et seize heures et ils étaient à bout de vivres quand ils ont été aperçus et recueillis par l'équipage du "Manchester Commerce". Fontaine et Gauthier avaient quitté leur goélette "Adour", lundi le 8 juin dans une chaloupe de 20 pieds de longueur et 5 pieds de largeur, pour aller voir à leurs filets. Ils avaient apporté deux petites boites remplies de biscuits et une gourde remplie d'eau.

Peu de temps après qu'ils eurent quitté leur goélette, un brouillard s'éleva. Ils essayèrent de regagner leur navire, mais ils ne purent y parvenir. Pour comble de malheur, ils renversèrent leur gourde d'eau et il ne leur resta plus que quelques biscuits. Ils ramèrent en vain et finirent par s'épuiser. Comme le vent s'élevait, ils jetèrent leur ancre à la mer afin de permettre à leur embarcation de mieux résister aux vagues. Mais au bout de trois jours l'ancre fut emporté par la tempête.. Manquant d'eau et mourant de soif, les deux pêcheurs burent de l'eau salée. Leurs provisions ne tardèrent pas à être épuisées et ils finirent par se coucher pour mourir au fond de leur embarcation. Vendredi le 12 juin, le capitaine Payne, du steamer "Manchester Commerce" vit une embarcation à la dérive sur l'océan. Il ne paraissait pas y avoir personne à bord. Le capitaine Payne lança un coup de sifflet mais personne ne répondit d'abord. Le capitaine lança encore d'autres coups de sifflets. Il vit alors une tête se lever du fond de l'embarcation pour retomber aussitôt.

Le steamer fut alors dirigé vers l'embarcation. Les deux hommes furent trouvés gisant au fond de la chaloupe. Un marin du steamer descendit et constata qu'ils vivaient, bien que sans connaissance. Tous deux furent hissés à bord du steamer au moyen de câbles.

Les officiers et les membres de l'équipage du "Manchester Commerce" déshabillèrent les deux hommes et se mirent à les frictionner avec l'alcool et du liniment. Au bout de deux heures, Fontaine, le plus âgé des deux, reprit connaissance et les premiers mots qu'il put articuler furent pour demander de l'eau. Garnier prit beaucoup plus de temps à revenir à la vie. C'était la première fois qu'il voyageait sur la mer. Quand on a enlevé ses chaussures, il avait les pieds énormément enflés; il est encore incapable de marcher Tous deux ont été très bien soignés à bord du "Manchested Commerce". M. T. P. Ross, surintendant de la ligne Manchester a informé de la'ffaire le consulat de France et les deux pêcheurs ont été transportés à l'hôpital, aussitôt après l'arrivée du steamer.

SAM JOUE AU FINASSEUR

La dernière de notre épatrouillant ministre de la milice.

Montréal, 17.—La rumeur d'une substitution d'armes à la caserne du 65ème régiment la veille de la procession de la Fête-Dieu, qui courait les rues depuis dimanche, s'accrédite davantage. Voici maintenant que l'on précise les faits et que Sir Rodolphe Forget lui-même, colonel honoraire du 65ème régiment admet que ce régiment ne portait pas le fusil règlementaire lorsqu'il présenta les armes au Saint-Sacrement. Dans la nuit de samedi à dimanche, les fusils Ross furent enlevés de la caserne du 65ème, rue des Pins, et 400 fusils Lee-Enfield furent placés dans les rateliers. Les soldats, le lendemain, dimanche, lorsqu'ils se présentèrent en toute hâte pour aller prendre leurs rangs dans la procession, constatèrent bien qu'il y avait quelque chose de changé, ce n'est qu'en défilant qu'ils purent à loisir constater que le fusil règlementaire avait été enlevé et qu'on avait mis des Lee-Enfield dont on se sert dans l'armée territoriale anglaise. Ces armes, on l'apprit ensuite, venaient de la maison de quincaillerie Larivière incorporée.

Dimanche après-midi ces fusils furent replacés dans les rateliers et trois heures après ils étaient disparus. Hier matin des employés de la maison Larivière rapportaient les Ross et les mettaient à la place, sans donner aucune explication.

On se demande qui a donné les ordres et voulu ainsi finasser. On se demande s'ils ne viennent pas du colonel Sam Hughes qui aurait trouvé ainsi le moyen de dire à ses amis les orangistes:

"J'avais défendu le port des armes à la procession de la Fête-Dieu, et les armes du gouvernement ne sont pas sorties: ce sont d'autres fusils qui ont été loués par des particuliers."

On nie ici chez les officiers que des fusils aient été loués. Sir Rodolphe Forget interrogé a dit:

"Il ets vrai que le 65ème ne portait pas ses fusils Ross à la procession." Je ne sais rien de plus".

Montréal, 17.—Une dépêche publiée dans un journal anglais au sujet de la substitution des fusils du 65ème lors de la procession de la Fête-Dieu ici rapporte les paroles suivanets du colonel Sam Hughes à ce sujet:

"Le 65ème a obéi aux règlements à la lettre. Le commandant Ostell s'est conduit comme un homme. L'ordre veut que les soldats ne prennent point les armes du gouvernement dans les manifestations religieuses: ils ont pris d'autres fusils. Il n'y a par conséquent aucune violation des règlements de la milice. Il n'y a rien qui puisse empêcher un homme de se vêtir comme il le veut. Si par exemple le soldat Jones est un boucher et veut se mettre en uniforme et même tailler sa viande avec son propre sabre rien ne peut l'empêcher. Les règlements s'appliquent aux armes du gouvernement et pas autre chose."

La comparaison est pour le moins irrévérencieuse.

HORRIBLE HECATOMBE

Cent quatre-vingt-quinze mineurs périssent à la suite d'une explosion de gaz dans une mine de l'Alberta. Les réchappés.

Hillcrest, Alta., 20.—L'Ouest du Canada a été éprouvé hier par la plus terrible catastrophe minière encore vue dans notre pays. 195 mineurs, entrés dans les mines d'Hillcrest, Alta., à 7 heures 30 hier matin furent ensevelis peu après, à 9 heures 30, à douze cents pieds sous terre.

Le gaz meurtrier est responsable de l'accident et la force de l'explosion a éventré les voutes de la mine, projetant machines, wagonnets et cadavres dans les airs.

Presque toute la population mâle du village repose au fond des trous géants creusés par l'explosion; les flammes et la fumée ajoutent à l'horreur du spectacle et les femmes affolées, mères, épouses et soeurs surveillent avidement le sauvetage.

Quelques mineurs sont ensevelis sous des monceaux de charbon, d'autres ont été retrouvés adossés aux murs et tenant encore leurs outils dans leurs mains.

Quarante-un seulement sont sortis vivants de la mine.

Pendant toute la journée, les cadavres ont été retirés et ramenés à la ville escortés par les veuves et les orphelins.

A l'entrée de la mine, les hommes vont et viennent, rapportant du lugubre tombeau, des cadavres mutilés. Ils descendent dans les entrailles de la terre et vont tenter de secourir un vivant, cependant, apportant tojours un cadavre. Et la foule, silencieuse et triste, regarde chaque malheureux ouvrier qu'on ramène, et espère toujours que la terrible explosion l'aura épargné.

Le sauvetage s'opère avec ordre, aucune confusion ne s'est produite, et les mineurs semblent accepter ce désastre comme inhérent à leur métier.

Un grand nombre de cadavres ont été ramenés à la surface. Les quatre-vingt mineurs qui se dévouent, depuis ce matin, à la recherche de leurs compagnons, ont perdu tout espoir, et déclarent qu'ils ne rencontrent que des cadavres.

M. Brown, gérant général, conduit les recherches et est obéi très bien par les ouvriers.

M. Brown a déclaré qu'hier, à sept heures et demie, 263 hommes descendirent dans la mine. A neuf heures trente, on entendit une explosion, suivie d'une espèce de tremblement de terre, tandis que la maison des machines, à la mine No. 1, était projetée en l'air. Une fumée noire sortit de la mine et l'on pressentit qu'un malheur venait d'arriver.

Quelques minutes plus tard, les mineurs qui avaient échappé à la mort sortaient de la mine, la figure noircie et les habits déchirés.

En dix minutes, on organisa les secours. Quarante hommes à peu près étaient sortis seuls; on en secourut une douzaine d'autres.

Malgré le peu d'espoir, on tenta de secourir les aurtes mineurs qui travaillaient à 1,200 pieds sous terre. On continuera les recherches toute la nuit et pendant les quelques jours qui vont suivre.

Des médecins de Lethbridge et de MacLeod sont arrivés à Hillcrest. Le gouvernement a envoyé une équipe d'hommes pour travailler aux recherches.

On ne connait pas encore les noms des vivants et des morts. Il est certain, cependant, que M. J.-S. Quigley, surintendant des mines de charbon, est au nombre de ceux qui manquent.

Les mines appartiennent à la Hillcrest Collieries Limited qui a son bureau-chef à Montréal et le président de cette compagnie est M. C. B. Gordon, président de la Dominion Textile Co.

UN PATRIOTE QUI DISPARAIT

Mort du R. P. David, O.M.I., l'un des organisateurs de la lutte pour le français dans l'Ontario.

Ottawa, 17.—Le R. P. Emile David, o.m.i., est décédé hier, à Montréal.

C'est avec une profonde émotion, assurément, que les confrères et les nombreux amis du Religieux-défunt vont apprendre la nouvelle de cette disparition prématurée.

Le R. P. David naquit à Montréal, le 1er janvier 1865, du mariage de Ferdinand David, échevin de la ville, et d'Olive Boyer. Il fit ses études à Sainte-Thérèse jusqu'à la philosophie inclusivément. En 1884, il entra au noviciat des Pères Oblats à Lachine, et il prononça, en 1886, à Ottawa, ses voeux perpétuels. A l'issue du cours de théologie, durant lequel il révéla un esprit prompt et un jugement droit, il fut ordonné le 21 août 1892, par Mgr Th. Duhamel.

Ses qualités d'esprit clair et logique, son ardent amour du travail le désignent à ses Supérieurs pour occuper une chaire à l'Université d'Ottawa. Toute sa carrière religieuse se limite aux fonctions du professorat: de 1892 à 1902, à l'Université; de 1902 à 1913, au Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa.

Le P. David est considéré comme l'un des promoteurs les plus actifs de *l'Association de l'Education* de l'Ontario. Bien que, en 1910, il fût affligé d'une neurasthénie chronique, rebelle depuis sa sortie de l'Université (1902) à tous les procédés de la science médicale, il dévoua toutes ses énergies intellectuelles et ses forces morales à l'organisation et au succès d'une si délicate entreprise.

LE PRINCE HERITIER D'ITALIE

Il s'évanouit à une course de taureaux.

Madrid, 19.—Le jeune prince Humbert, prince héritier d'Italie, qui n'est âgé que de dix ans, assisté pour la première fois et probablement pour la dernière à une course de taureaux à Palma (île Majorque). Terrifié à la vue du sang qui coulait il s'est évanoui. Après être revenu à lui, on le ramena sur le "Puglia", navire de guerre italien, criant encore et paraissant très effrayé.

Le prince Humbert avait accompagné le capitaine Bonaldi, son tuteur, à une course de taureaux où des prix devaient être décernés aux toréadors.

Depuis son départ d'Italie, le jeune prince a montré qu'il avait toutes les qualités pour faire un excellent marin; peut-être son tuteur a-t-il exagéré un peu après ce qui vient de se produire.

Les courses venaient de commencer que le jeune prince parut indisposé, et quand il s'évanouit, quelques minutes plus tard, on jugea nécessaire de le ramener sur le "Puglia".

LES SUFFRAGETTES ANGLAISES

Une bombe dans une église de Londres.

Londres, 16.—Une bombe a fait explosion, ce soir, dans l'église Saint-George, Hanover Square. On a acquis la preuve que c'était encore là un exploit de suffragettes et l'on commence à se demander jusqu'où elles pensent aller dans cette voie des attentats contre les monuments.

L'église Saint George avait été fermée après une inspection minutiense, à la suite des offices du soir. Peu après dix heures, un passant entendit le bruit d'une explosion et appela les pompiers.

Ceux-ci enfoncèrent les portes et trouvèrent l'église pleine d'une fumée dense. Plusieurs sièges avaient été brisés et trois vitraux mis en pièces. Un tableau de grande valeur représentant "La Cène", oeuvre de sir James Thornhill, n'avait heureusement pas été endommagé.

Les pompiers retrouvèrent une petite boite en fer-blanc et plusieurs bouts de chandelle. Une enveloppe contenant un billet ainsi rédigé:

"Protestation contre la torture des femmes".

L'église Saint-George date de 1713.

ATTENTAT OU ACCIDENT

On tente d'assassiner l'empereur de Russie.

Berlin, 18.—Une dépêche de Saint-Pétersbourg dit que l'on a essayé de faire sauter, près de Tschudnow, le train impérial, dan slequel se trouvaient le tsar et sa famille, en plaçant une bombe sur les rails. Un train-poste, qui précédait le train impérial, heurta la bombe et la fit éclater. Trois wagons du train ont été détruits et plusieurs personnes blessées.

Le tsar et sa famille sont passés avec le train impérial quelques minutes après et sont arrivés sans nouvel accident à Tsarskoe-Selo, vénant de rendre visite au roi Charles de Roumanie, à Kustendje.

* * *

Saint-Pétersbour, 18.—On a reconnu officiellement que l'explosion qui avait détruit hier, à Tschudnow, le train postal, était due à un défaut de construction dans la locomotive. Ce train précédait le train impérial qui, parti de Kishinev, ramenait le tsar et sa famille à Saint-Pétersbourg.

La locomotive du trains postal, ainsi que trois wagons de marchandises ont été jetés en dehors des rails, et trois employés ont été blessés.

L'on avait dit d'abord que l'on avit voulu attenter à la vie des membres de la famille impériale, mais ce bruit a été reconnu dénué de tout fondement.

* * *

Londres, 18.—Une dépêche de Berlin déclare que tout ce qui a été raconté à ce sujet est de pure invention.

"Voué comme je l'ai été, à la politique, je suis pas sans m'être rendu compte des qualités nécessaires au succès dans cette position. Je sais que je ne les possède pas toutes et il y a sans doute des hommes qui me sont supérieurs. Mais je ne reconnais pas de supérieurs pour la sincérité, pour l'honneur, pour l'intérêt que je porte à mon pays. Ces principes m'ont constamment guidé et quoi qu'on ait dit, je ne m'en suis jamais départi. Avec toute la fermeté et l'énergie dont je suis capable, j'ai marché vers le but que je voulais atteindre et je l'ai at-

ST-BONIFACE

La séance récréative donnée par l'Union Jeanne d'Arc, vendredi soir dernier, a été un succès complet. Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel et Mgr Cherrier, curé de l'Immaculée Conception ,présidait.

Quoique très chargé, le programme retint continuellement l'attention de l'auditoire et la séance ne prit fin qu'à onze heures et demie.

L'orchestre de l'Union, sous l'habile direction de M. Robert Gens, ouvrit la séance par la "Marche Lorraine" de Louis Ganne. "La salle de police", désopilante comédie du régiment par Anthony Mars, mit en gaieté tout l'auditoire. MM. P. Bozec, E. Sourisseau et A. Commune rendirent avec beaucoup de brio et de verve leur rôle respectif. "Poete et Paysan", de Suppe, superbement enlevé par l'orchestre, lui valut de vigoureux applaudissements. Puis M. E. Martel nous donna avec succès "Stances de Lakmé".

"Son Excellence", comédie en trois actes de Leroy-Villars, fut le plat de résistance. L'intérêt et le plaisir avec lesquels l'auditoire suivit les trois actes est le meilleur témoignage qui se puisse rendre à nos amis de l'Union Jeanne d'Arc.

Les rôles étaient répartis comme suit:

Dampistral—Ministre des ponts et clochers historiqus, M. E. Sourisseau.

Muscaton—Restaurateur, M. S. Blanc.

Collabouche—Pharmacien-Vétérinaire, M. V. Masson.

Carcassol—Oncle de Lampistral, A. Commune.

Sidoine—Fils de Carcassol, C. Martel.

Honoré—Valet de chambre de Lampistral, M. A. Sourisseau.

Melle Prendergast accompagna au piano avec son talent bien connu.

* * *

Mgr Cherrier remercia l'Union Jeanne d'Arc de l'avoir invité à présider cette fête et félicita ses membres du succès remporté. Retraçant à grands traits l'histoire de la France, il montre qu'elle a toujours été la fille aînée de l'Eglise et qu'elle n'a pas cessé de l'être. C'est encore elle qui donne le plus de dévouements à l'Eglise du Christ. Les Français et les Canadiens français sont frères et font partie de la même famille.

En réponse, M. Bacuez, fondateur et président de l'Union Jeanne d'Arc, remercie le nombreux auditoire venu à la séance et aprle du but de l'Union qui est de grouper tous les Français catholiques et de travailler à l'expansion du catholicisme et de la culture française au Canada .

* * *

En dépit d'une température peu rassurante et d'une forte averse dans l'avant-midi, notre célébration de la Saint-Jean-Baptiste n'en a pas moins été un beau succès.

Vers neuf heures du matin, cinq à six cents personnes répondant à l'appel de la Société se groupaient en face de l'Hôtel de Ville et bannières et drapeaux claquant à la brise se dirigeaient vers la résidence du président, M. A. Potvin.

La procession défila dans l'ordre suivant: le drapeau du Sacré-Coeur et l'Union Jack, la fanfare LaVérendrye, le chef de police Marcil, l'inspecteur Doiron, une division des pompiers et des policiers, la voiture du petit Saint-Jean-Baptiste, décorée d'Union Jack, du tricolore, du drapeau du Sacré-Coeur et du drapeau papal. Le petit Saint Jean Baptiste était le fils de M. le docteur Gervais. La 36ème batterie, sous le commandement du major Lachance, escorté des capitaines Bourque et Auger, formait une garde d'honneur. Les Cadets de l'école Provencher étaient aussi représentés. La Société Saint Jean-Baptiste l'Union Métisse, l'Union Nationale Française, l'Union Jeanne d'Arc, les Forestiers Catholiques, la Ligue du Sacré-Coeur, etc., avaient leurs bannières. En quittant l'Hôtel de Ville, la procession se dirigea pr les rues Aulneau, Cathédrale, faisant arrêt au coin des rues Langevin et Hamel pour prendre son président, puis continua par les rues Provencher et Taché, arrivant à Cathédrale, Saint-Jean Baptiste. la cthédrale pour la grand'messe pontificale qu'y chanta Mgr Cherrier, curé de l'Immaculée Conception. M. l'abbé Prud'homme l'assista comme diacre et M. l'abbé Lamy comme sous-diacre.

Le choeur exécuta un beau programme musical. L'assistance à l'église était trè nombreuse. M. l'abbé Joubert donna un intéressant sermon sur "Saint-Jean-Baptiste, modèle de vie surnaturelle, courageuse et disciplinée".

Le temps s'étant remis au beau, le pique-nique organisé sur le terrain du Collège fut d'un réel entrain. La fanfare LaVérendrye donna un concert et il y eut courses et jeux tout l'après-midi. Une nombreuse foule occupa tard le terrain.

* * *

M. Roger Goulet, délégué au Congrès de Prince-Albert, est revenu enchanté de son voyage et de la vigueur dont font preuve nos compatriotes de la province soeur.

* * *

Mmes S.-J. Dusseault et J.-A. Cusson sont parties hier pour le pèlerinage de Lourdes. Elles prendront le bateau à Québec.

* * *

M. et Mme Ed. Guilbault et leur famille partiront au milieu de la semaine pour Saint-Laurent où ils passeront l'été.

* * *

La distribution des prix de l'Académie Saint-Joseph a eu lieu vendredi pour les jeunes et samedi pour les classes avancées. M. l'abbé Messier présidait. MM. Marion et A. LaRivière y assistèrent vendredi et MM. Marion et Cyr le samedi. Un beau programme musical fut exécuté par les élèves et des discours furent prononcés par M. l'abbé Messier. MM. Marion et Cyr.

* * *

La 36ème batterie d'artillerie nous a quittée ce matin pour le camp de Sewell où elle passera une quinzaine de jours.

AU COLLEGE

Nos élèves ont eu les 16 et 17 juin leur grand tournoi athlétique annuel. Toutes les épreuves ont été très contestées et l'on s'est disputé avec acharnement les premières places.

Voici les résultats complets de ce tournoi:

Course de 100 verges—Séniors: 1. W. Dechêne; 2. L. Muller; 3. A. Préfontaine. Intermédiaires: 1. P. Prince; 2. E. Rimmer; 3. J. Régnier. Cadets: 1. A. Lalonde; 2 J. Nault; 3. A. Beauchamp.

Lancement du boulet.—Séniors (16 lbs): 1. W. Dechêne (3 pds 5 pcs.); 2. H. Auger; 3. A. Préfontaine. Intermédiaires (12 lbs): 1. J. Désantels (27 pds 1 pouce); 2. F.-X. Paillé: 3. J. Matulak. Cadets (12 lbs.): 1. D. Perras (22 p. 10 p.): 2. J. Brunet; 3. L. Bertrand.

Course de 220 verges.—Séniors: 1. W. Dechêne; 2. A. Préfontaine; 3. A. Dandurand. Intermédiaires: 1. P. Prince; 2. J. Régnier; 3. E. Marquis. Cadets: 1. A. Beauchamp; 2. C. Carey; 3. A. Lalonde.

Saut en longueur avec course. —Séniors: 1. H. Auger (16-p. 11 p.); 2. W. Dechêne; 3. E. Dufault. Intermédiaires: 1. G. Marquis (14 p. 3 p.); 2. J. McDevitt; 3. E. Marquis. Cadets: 1. A. Bertrand (13 p. 5 p.); 2. J. King; 3. J. Nault.

Lancement du marteau.—Séniors: 1. H. Auger; 2. E. Dufault; 3. W. Dechêne.

Saut en hauteur.—Séniors: A. Préfontaine (5 p.); 2. W. Dechêne; 3. A. Marion. Intermédiaires: 1. G. Marquis (4 p. 5p.); 2. E. de la Gorgendière; 3. J. McDevitt. Cadets: N. Jacques (4 p. 4 p.); 2. L. Bertrand; 3. J. King.

Course des haies.—Séniors: 1. A. Préfontaine; 2. W. Dechêne; 3. E. Dufault. Intermédiaires: 1. E. Marquis; 2. J. Régnier; 3. A. Leclerc. Cadets: 1. J. King; 2. L. Bertrand; 3. A. Lalonde.

Voltige à la perche.—Séniors: 1. A. Préfontaine (8 p. 8 p.); 2. W. Dechêne; 3. V. Brabant. Intermédiaires: 1. J. Désautels et E. Rimmer; 3. G. Marquis. Cadets: 1. J. Brunet; 2. L. Bertrand; 3. E. Carpentier et D. Perras.

Course du demi-mille.—Séniors: 1. A. Préfontaine: 2. E. Dufault; 3. G. Bétournay. Intermédiaires: 1. R. Dubreuil; 2. E. Rimmer; 3. E. Marquis. Cadets: 1. F. Starr; 2. D. Perras; 3. L. Bertrand.

Lancement de la balle.—Séniors: 1. G. Bétournay; 2. W. Dechêne; 3. A. Préfontaine. Intermédiaires: 1. J. McDevitt; 2. L. McDonald; 3. P. Laflèche.

Course du mille.—Séniors: 1. A. Préfontaine; 2. L. Muller; 3. G. Bétournay. Intermédiaires: 1. R. Dubreuil; 2. F. Hacquoil; 3. E. Rimmer. Cadets: 1. F. Starr; 2. D. Perras; 3. A. Lalonde.

Course aux barils.—Séniors: 1. L. Muller; 2. W. Dechêne; 3. G. Bétournay. Intermédiaires: 1. J. Désautels; 2. E. Rimmer; 3. F.-X. Paillé. Cadets: 1. A. Sénez: 2. J. Nault et J. Brunet; 3. L. Bertrand.

Course aux tartes.—Séniors: 1. W. Dechêne: 2. L. Mullet; 3. A. Préfontaine. Intermédiaires: 1. F. Hacquoil; 2. A. Leclerc: 3 .C. Galarneau. Cadets: 1. J. Nault; 2. A. Lalonde; 3. J. King.

Course aux sacs.—Séniors: 1. L. Muller; 2. V. Brabnt; 3. W. Dechêne. Intermédiaires: 1. J. Régnier; 2. E. Rimmer; 3. J. Désautels. Cadets: 1. D. Perras; 2. J. King; 3. J. Brunet.

Course à la brouette "vivante". —Séniors: 1. G. Bétournay et W. Dechêne; 2. H. Forhan et A. Préfontaine; 3. J. Brabant et L. Muller. Intermédiaires: 1. C. Galarneau et F.-X. Paillé; 2. E. Marquis et J. McDevitt; 3. T. Burns et E. Woodcock. Cadets: 1. J. King et F. Mooney; 2. A. Lalonde et D. Perras; 3. L. Bertrand et J. Brunet.

Championat individuel.—Séniors: W. Dechêne, 28 points: mention honorable, A. Préfontaine, 24 points. Intermédiaires: E. Rimmer, 12 points. Cadets: L. Bertrand, J. Brunet, J. King et D. Perras, 9 points chacun.

* * *

Nos classes sont terminées de jeudi dernier. La distribution des prix a eu lieu le soir sous la présidence de Mgr l'Archevêque. Il y eut choeurs de chant par nos petits élèves et un duo de violon et violoncelle "Impromptu", composition de M. Rodolphe Pepin, notre brillant professeur de violon, accompagné par lui au piano et exécuté par M. Robert Gens, professeur de violon à notre collège, et M. J. Crèvecoeur, un talentueux violoncelliste.

Cette belle composition musicale de M. Pepin lui a valu de chaleureux applaudissements et il dut venir et revenir saluer l'auditoire.

nés pour ds examens dudvSb-px

Liste des prix spéciaux décernés pour des examens du Collège

Médaille de bronze, offerte par le duc de Connaught, comme prix d'excellence en philosophie, déécernée à M. Orphidas Allaire. Médaille d'or, offerte par Mgr l'Archevêque, comme prix d'excellence au cours supérieur d'instruction religieuse, décernée à M. Joseph Bellavance. Médaile d'argent, offerte par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, comme prix d'excellence en littérature française, décernée à M. Ildor Joyal. Médaille d'or, offerte par la Remington Typewriter Co., décernée à M. Georges Barré.

LE GRAND TRONC PACIFIQUE A ST-BONIFACE

Nouveau service d'été du Grand Tronc Pacifique

Le nouveau service d'été, accéléré, du Grand Tronc Pacifique, est en force cette semaine; de même aussi le service des passagers Winnipeg-Edmonton-Calgary.

Les trains entre Winnipeg et les Grands Lacs, (Great Lakes Express), correspondant avec les magnifiques vaisseaux de la Northern Navigation Company, seront de nouveau organisés, et les trains Nos. 3 et 4, (Prairie Express), seront établis, ce qui donnera un service bi-quotidien entre Winnipeg, Régina, Saskatoon, Edmonton et Calgary.

La villégiature de "Minaki", déjà très populaire, aura un service des plus soignés durant la saison d'été.

La Compagnie du Grand Tronc a maintenant un bureau à Saint-Boniface, et M. E. Sabourin, gérant de la Cusson Agencies, Limitée, No. 60 avenue Provencher, en a la direction. Le nombreux public de notre ville est invité à se renseigner à la Cusson Agencies sur tout ce qui concerne les voyages, soit par chemin de fer, soit par bateaux, au Canada ou dans tout autre pays. La Cusson Agencies, Limitée, se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements possibles.

AU SACRE COEUR

Selon leur excellente habitude, les paroissiens du Sacré-Coeur ont répondu avec empressement et en très grand nombre à l'invitation de la Commission Scolaire à assister à la distribution des prix dimanche soir aux enfants de l'école du Sacré-Coeur. On n'aurait pu trouver un siège vacant dans toute la grande salle. M. Collon, président de la Commission Scolaire, présidait accompagné des autres membres de la commission et du R. P. Curé, principal de l'école. Plusieurs membres du clergé honoraient cette distribution de prix de leur présence.

Après un court programme de chant et de musique très bien rendu par nos petits élèves, la remise des récompenses aux élèves commença. Nous ne pouvons citer tous les noms de ceux auxquels furent distribués des prix et nous nous bornerons à la liste des prix spéciaux.

Prix d'Instruction Religieuse, offerts par le Rév. Père X. Portelance, curé, décernés à Melle A. St-Pierre, 1er cours: Melle E. Chabot, 2me cours: Melle M. Cardon, 3me cours, 1ers Y. Sala et R. Gauthier, premiers communiants: MM. B. Leveillé et R. Pélissier, prières.

Prix d'excellence, offert par M. J.-H. Lemire, décerné à Melle A. St-Pierre.

Prix d'application générale, offerts par une amie décernée : 1er Melle P. Sala; 2me, Melle B. Thibault; 3me Melle C. Lemire; 4me, M. J. Sala.

Prix d'assiduité, donnés par la Caisse Tremblay, décernés aux élèves suivanst: MM. W. Piédalue, A. Desrochers et H. Castéla; Melles I. Piédalue, S. Chauvière, E. Fournier, A. Fournier, A. St-Pierre et R. Fournier.

Prix de bonne conduite, offerts par M. E. Aubin, décerné à Melle P. Sala.

Prix de politesse, donné par M. A.-B. Desrochers, décerné à M. A. L'Heureux.

Prix de musique, offert par une amie, décerné à Melle R. Faulkner.

Prix de mathématiques: 1er prix offert par M. J.-H.-N. Leveillé, décerné à Melle S. Piédalue; 2me prix offert par la Rév. Mère M.-Léonie, supérieure provinciale, de l'Académie Sainte-Marie, décerné à Melle M. Villeneuve.

Prix d'Histoire du Canada, offert par M. P. Poulin, décerné à M. W. Piédalue.

Prix de Composition française, offert par M. H. Héroux, décerné à Melle A. St-Pierre.

Prix de chant, offerts par M. P. Poulin et Mme V. Rho, décernés à Melles R. Castéla et L. Gauthier.

Prix de couture, offerts par une amie, décernés: 1er prix, Melle Melle R. Biollo; 2me prix, Melle M. Cardon; 3me prix, Melle C. Pomerleau.

Prix du Bon Parler Français, offerts par le Comité de la Langue française de Québec, décernés à Melles M. Denis, S. Chauvière et E. Chabot.

Prix d'Enfants de Choeur, offerts par le Rév. Père X. Portelance, décernés à MM. W. Piédalue, L. Gauthier, G. Fournier et J. St-Pierre.

La distribution des prix faite, les bonnes religieuses groupèrent tous les élèves sur la scène et les gradins qui y mènent et M. Collon leur adressa la parole. Il les félicita de leur application au travail et de leur assiduité durant l'année qui vient de se terminer, et appuya longuement sur la nécessité de parler français à la maison et partout où ils peuvent le faire. Les occasions de parler l'anglais sont si nombreuses qu'il n'est pas nécessaire de les rechercher. Et pour qui veut, c'est chose aisée que d'apprendre à la fois les deux langues. M. Collon termina par un bel éloge de la langue française. Le R. P. Curé, prenant à son tour la parole, complimenta les enfants et leur donna de bons conseils pour la vacance qui va commencer. Aux parents, il rappela la nécessité et le devoir d'envoyer leurs enfants à l'école et de les y faire faire toutes leurs études.

La soirée se termina par de vigoureux hourrahs des petits élèves en l'honneur du R. P. Curé, du président de la Commission Scolaire, de la commission scolaire, de leurs bonnes religieuses et de leur école.

* * *

Une erreur s'est glissée la semaine dernière dans notre compte rendu du banquet. Nous disions qu'il avait été organisé par les Dames de Sainte-Anne: c'est par un comité des dames de la paroisse, sous la présidence de Mme L'Heureux, qu'il eut fallu dire.

* * *

Mme P. L'Heureux est partie pour Québec, d'où elle s'embarquera pour le pèlerinage canadien que conduira à Lourdes Mgr Roy, auxiliaire de Mgr Bégin.

* * *

Nos fêtes jubilaires se sont terminées, mardi soir dernier, par l'intéressante séance dramatique et musicale donnée par les élèves de l'école du Sacré-Coeur en l'honneur du jubilaire qui tout en étant curé de la paroisse est aussi le principal de l'école.

Tout a été très bien réussi par nos jeunes acteurs et actrices. Et le programme que nous donnons en entier permettra à ceux qui n'ont point assisté à cette fête de juger de la tâche qui incombait aux élèves de l'école.

Duo—Les Fauvettes, *A. D'Haenens*—Melles R. Faulkner, Marguerite Villenueve.

Choeur—Cloches jubilaires.

Dialogue—Les Noces d'Argent.

Personnages

L'Ange du Sacerdoce, R. Faulkner.

L'Ange Gardien, I. Piédalue.

Elèves: S. Chauvière, P. Sala, M. Denis, I. Olivier, R. Fournier, E .Chabot, Y. Sala, B. Thiboult, Marg. Cardon, L. Castéla, C. Lemire, C. Pomerleau, L. Cardon.

Solo de Violon—Sélection, Melle Ruth Pryce.

Opéra Comique—La Reine Mozab.

Déclamation—Friedburgs, *P. Delaporte, S.J.*—Mme E.-A.

Drame—Les Enfants Nantais.

1er Acte.

Récitation—1ère Partie, The Child's Petition.

II Acte.

Récitation—2e Parie, The Child's Thanksgiving.

III Acte.

Solo de Violon — Sélection, Melle Rut hPryce.

IV Acte.

Choeur—Marche de Jehanne, *L'Abbé J. Barragué.*

Allocution du Rév. Père X. Portelance, o.m.i.

O Canada!—Acc., Mme O. Farley.

Distribution des rôles dans les deux pièces.

La Reine Mozab.

Mozab, reine, Melle T. Hamel.

Nessouda, sa favorite, Melle E. Fournier.

Khadidjah, Mme L. Bessette.

Hélène de Valbrey, Melle E. Morin.

Rosine, caméfiste, Melle R. Castéla.

Esclaves: R. Biollo, R. Faulkner, I. Piéladue, B. Gagnon, A. Fournier, M. Villeneuve, E. Ryan, S. Chauvière, J. Robert, P. Sala.

Les Enfants Mantais.—

Rogatien, L. Gauthier.

Donatien, W. Piédalue.

Similien, évêque chrétien, P. Olivier.

Castulien, gouverneur de Nantes, père de Rogatien et Donatien, W. Fournier.

Rictias Varus, préfet romain, Pélissier.

Gardes, E. Gourdeau, W. Olivier.

Pages: H. Castéla, A. L'Heureux, E. Gareau, H. Pinsonnault, L. Morin, E. Marquis, Af. Désautels, D. Brunel, C. Aumais, G. Labelle ,R. Taylor, G. Fournier.

Jésus, D. Leduc.

Anges—C. Pomerleau, L. Castéla, M. Cardon, L. Dupuis, A. Gareau, L. Bourque, L. Gosselin, C. Lemire, Ag. Faulkner, J. Faulkner.

Melle R. Faulkner lut au R. P. Curé une jolie adresse au nom de ses petites compagnes et compagnons.

Le R. P. Portelance, o.m.i., répondit en montrant le rôle de l'éducation dans la vie de l'enfant, la nécessité d'une école française et catholique dans une paroisse française et catholique dans une paroisse française. Puis s'adressant tout particulièrement aux petits, il leur dit combien cette manifestation lui était douce au coeur et réconfortante et combien il les aime. Un fonds pour récompenses scolaires a été fondé l'an dernier par M. J.-H. Tremblay. Le R. P. Curé déclare qu'il y verse la moitié de la bourse d'or que ses paroissiens lui ont présentée, soit $500.

M. ROWELL ET LE FRANCAIS

Il prononce un discours à Cornwall où il déclare ne pas comprendre l'opposition au français.

Cornwall, Ont., 17.—M. Rowell a prononcé hier soir un discours en faveur de M. McLeod, le candidat libéral aux élections provinciales. L'orateur a consacré une grande partie de sa harangue à l question bilingue. Relevant les paroles du Trésorier Provincial qui l'accusait de parler de ce sujet avec une grande circonspection il se demanda comment le gouvernement traitait lui-même cette question. Il fit allusion aux paroles prononcées par le Solliciteur-général: "Les écoles bilingues n'ont pas d'existence légale dans Ontario, s'il en existe encore elles doivent cesser de le faire et il faut que toutes les écoles soient conformes à la loi."

Voilà une déclaration claire, mais elle ne s'adresse qu'aux Anglais et aux Orangistes; car M. Rhéaume dit à ses électeurs canadiens-français que M. Foy parle seulement de sa propre autorité. M. Whitney tranche le différend en disant qu'il n'y a pas d'écoles bilingues. M. Rowell résume la politique libérale en matière d'éducation comme suit: "La loi veut que tuos les enfants acquièrent une bonne connaissance de l'anglais. Si en plus de cette connaissance de l'anglais, les Canadiens veulent que les enfants apprennent le français sans que cela nuise à l'étude de l'anglais, je ne vois pas pourquoi on voudrait s'y opposer."

SAINT-JEAN-BAPTISTE, MAN.

Les séances duCongrès de la Saint-Jean-Baptiste se tiendront dans la salle publique, dans l'ordre suivant:

Première séance *le 1er juillet à 3 heures p.m. Question traitée: la Colonisation. Un bref rapport du Secrétaire du Comité permanent, un autre travail, puis la discussion, qui occupera une partie importante de cette première séance. Plusieurs questions d'intérêt général, des plus importantes, y seront soulevées et le travail en perspective remplira certainement plus que les cadres de la première séance.*

Deuxième Séance *le 2 juillet, à 9 heures a.m. La discussion, très probablement inachevée à la première séance, se continuera. Il y aura de plus un travail sûr LaVérendrye, en rapport avec le monument qu'on se propose de lui élever.*

Troisième Séance, *à 2 heures p.m. Sujet traité: Les Caisses Populaires. On y invite à la discussion. Résolutions du Congrès.*

Les délégués trouveront bon logement et bonne pension à Saint-Jean-Baptiste.

Pour répandre par la voix du journal à ceux qui se sont préoccupés de la partie musicale de la Messe le 1er juillet, messe célébrée en plein air, on a cru devoir prendre les dispositions suivantes: Tous ceux qui peuvent chanter sont invités à se grouper près de l'autel pour chanter; à condition qu'ils se conforment à la direction que voici: 1o On chantera à l'unisson *la Messe du Second Ton de Dumont.* 2o *On doit chanter selon la* prononciation italienne. 3o *Se préoccuper surtout de bien* garder tous le même temps. *Et pour cela, quelqu'un de Saint-Jean-Baptiste, probablement M. le Curé, ou autre personne désignée par lui, agira comme directeur, battant la mesure.*

Ceux qui ne se sentent pas disposés à se conformer rigoureusement à la mesure sont priés de vouloir bien garder le silence, *et prier dévotement, plutôt que de déranger les autres par un chant à contre temps.* 4o *Les instrumentistes parfaitement* sûrs de leur affaire, *soutiendront le chant avec leurs instruments s'ils le désirent; ce n'en sera que mieux, à condition qu'ils se conforment eux aussi à la mesure battue et se contentent de jouer la mélodie, sans essayer de faire de partition. Le Propre de la messe de Saint-Jean-Baptiste sera exécuté par le choeur de Saint-Jean-Baptiste.*

Ces quatre conditions bien observées assureront la bonne exécution d'une de nos plus belles messes; cela rendra plus beau, plus grand l'hommage publique que les Canadiens rendront en ce jour au Dieu qui les a toujours protégés d'une manière si visible depuis les jours de Champlain.

Ceux qui voudront retourner par train régulier devront échanger leurs billets à la station de Saint-Jean-Baptiste en faisant un paiement additionnel de 40 sous.

S'il y a encore des paroisses canadiennes-françaises qui n'ont pas encore nommé de délégués, nous espérons qu'elles le feront immédiatement afin d'être représentées au Congrès.